

# IS ci et là



Ville d'Is-sur-Tille

le bulletin municipal  
Octobre 2000 - n° 13

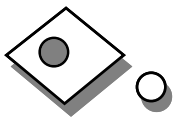
**is-sur-tille.com**  
*ou la ville comme elle va*

**HALLOWEEN** *une mode  
qui nous vient d'outre-Atlantique*

**L'eau dans la commune :**  
*une cure de jouvence pour les réseaux*

Le **patchwork**  
*s'expose à Is-sur-Tille*





IS CI ET LÀ,  
bulletin municipal de  
la ville d'Is-sur-Tille  
E-mail : mairie@is-sur-tille.com

Directeur de la publication :  
Michel Maillot

PAO : Christian Baujard,  
Christine Nogueira

Photos : Christian Baujard

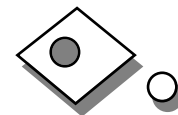
Imprimé par l'Imprimerie  
des 3 Rivières (Selongey)

Tirage : 2 100 exemplaires  
Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1274-82342



## Sommaire

Communiqué	3
Infos municipales (1)	4-5
Les secrets d'un beau gazon	6
Le chemin oublié	7
Les pitbulls toujours indésirables	7
L'eau dans la commune : <i>une cure de jouvence</i> pour les réseaux	8-9
Un aérodrome change de mains Show aérien : de l'airbus au <i>clown pédalant</i>	10 11
<b>is-sur-tille.com, ou la ville comme elle va</b>	12 à 14
<i>A l'écoute des femmes</i>	
Le CIDFF 21	15
Hommage à un rêveur	15
Infos municipales (2)	16-17
Un médiateur pour l'école <i>Les DDEN, une fonction mal connue du grand public</i>	18-19
La rentrée des classes	19
Is, ville de la planète rugby	20
Le forum des sports, <i>édition 2000</i>	21
Le patchwork s'expose à Is-sur-Tille	22
Halloween	23
Regard sur le passé : « <i>Il faut vous dire que notre école est un ancien château</i> »	24-25
Une tradition commerciale vieille de 180 ans	25
Un regard sur YCIUM dans le monde rural de l'an 1000	26-27
Is-sur-Tille, <i>vue du ciel</i> (6)	28
Les mots croisés de Jean Rossat	28



## Communiqué



*Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1997, en application du code électoral, les communes doivent surveiller certaines actions de communication. Durant les six mois précédant les élections municipales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire de la collectivité intéressée par le scrutin.*

*Par contre, si un journal existe avec une périodicité bien établie avant la période des six mois, cette publication n'est pas concernée. Tel est le cas d'Is ci et là qui, vous le savez, n'a jamais eu de caractère politique ou polémique. C'est la revue municipale de toutes les Issoises et de tous les Issois, quelles que soient leurs opinions.*

*Néanmoins, dans un souci de transparence et d'équité, afin d'éviter toute contestation éventuelle, j'ai pris la décision de ne plus publier le mot du maire dans les deux numéros d'Is ci et là qui sortiront avant les élections du mois de mars 2001.*

*Je suis certain que vous comprendrez cette décision.*

Michel Maillot

## Un périmètre protégé



Un trait de l'architecture locale : les attiques

La zppaup (*Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager*), est entrée dans la phase finale de son élaboration. Elle procède de la même logique que le pos (*Plan d'occupation des sols*) en ce qu'elle tend à promouvoir un développement harmonieux et équilibré de la ville. Elle favorise le respect et la valorisation des formes traditionnelles qui, au cours des siècles, ont forgé une identité locale digne d'être préservée. Le périmètre définitif de la zone protégée, proposé par le chargé d'étude, le cabinet boyer-maniaque, ne néglige pas pour autant une indispensable liberté d'évolution en fonction des besoins de la commune.

Le périmètre urbain qui englobe le centre ville, milieu de l'arc naturel tracé par l'Ignon, permet bien sûr de protéger l'Hôtel Le Compasseur de Courtivron, seul bâtiment d'Is-sur-Tille à figurer dans l'inventaire des monuments

historiques. Mais l'enceinte protégée tient également compte d'une identité architecturale très forte à Is-sur-Tille : les maisons avec attiques\*, qu'il convient de mettre en valeur afin de donner un aspect homogène au centre.

### Le volet paysager

En tout, cinq aspects du paysage local font l'objet d'un effort particulier de préservation.

- Les landes et haies situées au sud (Mauperthuis, Combe à la Serpent). Avec une situation proche de zones urbaines denses, cette pelouse calcaire avec une flore intéressante est un lieu propice à la détente et aux loisirs.

- Les landes et haies situées au nord, nord-est, nord-ouest. Cette zone d'anciens vignobles, possédant encore quelques meurgers\*, est une zone de truffières. Situées en limite du pays lingon, on y trouve les traces de tumulus et zones d'habitats anciens. Ce plateau calcaire est protégé par un arrêté municipal.

- Les bois communaux et privés (hors plantations) qui constituent une réserve énergétique (bois) et biologique.

- La rivière et la ripisylve (dans un but environnemental et écologique).

- Les points de vue, au nombre de cinq.

La redéfinition du périmètre paysager qui englobe toutes ces zones naturelles est le premier pas vers une protection efficace qu'il appartient désormais à tous de mettre en œuvre. Chacun comprendra l'intérêt qu'il y a à valoriser notre magnifique paysage.

Dans une zppaup, l'affichage publicitaire est interdit. À titre exceptionnel, il peut être dérogé à cette interdiction en instituant des zones de publicité restreintes. C'est ce à quoi va s'attacher la commission, car des besoins locaux sont exprimés par les acteurs économiques de notre cité. Il nous faut donc trouver un juste équilibre entre la liberté d'expression et la protection de l'environnement.

L'élaboration de cette zppaup est le fruit d'une collaboration étroite entre les élus locaux, les chargés d'étude, les services de l'État, les artisans et la population. Cette concertation dotera la commune d'un outil pour faire évoluer harmonieusement notre patrimoine bâti et paysager.

Michel Gasnier

\* *attique* : étage placé au sommet d'une construction, et de proportions moindres que l'étage inférieur.

\* *meurger* : amas de pierres en bordure d'une terre cultivée (*mot bourguignon*).

## Travaux d'automne

Les Issois sont sans doute pressés de voir se terminer les travaux au centre ville, rue Dominique Ancemot. Après la remise en état des réseaux au printemps, qui a nécessité le creusement de tranchées importantes à partir du Coin des 5 rues, les travaux de surface ont pu être entrepris comme prévu le 18 septembre. Durée annoncée : 35 jours.

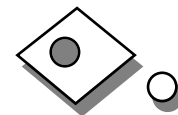
- L'aménagement de la cour de récréation de l'école Anatole

France continue : pose d'un enrobé, installation de préaux et de clôtures autour du site.

- La dernière tranche des travaux à l'hôtel de ville a commencé. Elle concerne le rez-de-chaussée de la maison Fernette, anciennement occupée par la mission locale et un locataire. La police municipale occupera un des nouveaux bureaux, une salle accueillera un stagiaire administratif et sera ouverte au public pour la consulta-

tion d'archives et de documents. Enfin, le ccas (*Centre communal d'action sociale*) sera installé plus confortablement dans une troisième salle. Ces nouveaux bureaux seront de plain-pied et accessibles depuis l'extérieur sans qu'il soit nécessaire de passer par l'accueil. Quant au local à l'étage, qui était précédemment occupé par la police municipale, il servira désormais de salle de réunions pour petits groupes.

Ainsi se terminera une campagne



# Un achat d'importance

de travaux dont l'hôtel de ville avait grand besoin. La modernisation des locaux en vue de leur ouverture au public s'est faite au fur et à mesure qu'ils étaient libérés par leurs occupants, ce qui a permis d'étaler la dépense sur quatre années. Il peut être utile de rappeler que la Mission locale a été transférée rue Anatole France, dans des bureaux refaits à neuf et mis à la disposition du SIVOM (*Syndicat intercommunal à vocation multiple*).

Le coût total de la 6<sup>e</sup> tranche est de 100 000 francs.

- L'espace solidarité-famille Tille-Vingeanne, en cours de construction dans la rue Général Bouchu, sera vraisemblablement terminé au printemps 2001. D'un coût total de l'ordre de 2 500 000 francs TTC, il est financé par le conseil général de la Côte-d'Or et s'élève sur un terrain cédé par la commune pour le franc symbolique. La ville d'Is-sur-Tille a par ailleurs pris à sa charge, pour un montant d'un million de francs, la viabilisation du terrain recevant cet édifice et le bâtiment hlm qui sera construit ultérieurement au fond de l'impasse.

- La salle de gymnastique du collège sera érigée à proximité immédiate de celui-ci. D'une surface de 800 m<sup>2</sup>, elle devrait être ouverte aux élèves à la rentrée de septembre 2001. Cette réalisation est entièrement financée par le conseil général, le SIVOM étant maître d'ouvrage. La salle devait à l'origine ouvrir en janvier 2001. Le retard vient de ce que l'offre de certaines entreprises était supérieure aux crédits alloués.

## « L'espace culturel Carnot »

Le bâtiment Carnot, laissé vacant par l'école primaire, sera aménagé pour accueillir la bibliothèque municipale au rez-de-chaussée ainsi qu'une salle du patrimoine au premier étage. D'autres salles seront ouvertes à l'usage des associations et des collectivités locales.

**L**e conseil municipal du 13 juillet 2000 a voté à l'unanimité l'achat par la commune de la propriété Lécuyer pour un montant de 1 375 000 F.

Cette acquisition permettra un réaménagement important du centre ville. En effet, la propriété Lécuyer occupe tout l'espace entre la Poste et l'allée Jean Moulin, de la rue Charbonnel à la rue Anatole France.

Les aménagements futurs prévoient la transformation du pavillon Lécuyer pour recevoir éventuellement des services administratifs avec un accès élargi dans le prolongement de la place du Docteur Grépin et la création de quelques emplacements de parking, sans toucher aux arbres.

L'allée Jean Moulin et la cour Charbonnel connaîtront elles aussi des transformations sensibles, avec l'abaissement du mur qui masque le château (ancien accès de la cour d'école) et la démolition du préau et des bâtiments attenants, tous construits dans les années trente.

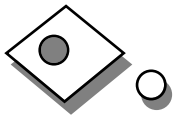
Ces travaux d'élargissement et d'ouverture du centre ville s'inscri-

vent dans le cadre d'une reconquête des abords de l'ancien château, devenu propriété de la commune en 1930 et dès lors morcelés, vendus et dévolus à différents usages sans plan d'urbanisme d'ensemble cohérent. C'est ainsi que le bâtiment de l'ancien collège est sorti de terre à quelques mètres de la demeure historique de la famille de Bretagne et que la Poste et quelques bâtiments d'habitation pour les employés du cea ont vu le jour dans les années soixante. Seule demeurait l'allée Jean Moulin, voie publique étroite le long du château qu'on avait ainsi tronqué de son vaste parc. Les bâtiments préfabriqués à usage scolaire dans l'alignement d'une aile du château finissaient d'enlaidir le site qu'il convient maintenant d'améliorer.

Il n'est pas envisageable de redonner au château l'enceinte de verdure qui était la sienne au 17<sup>e</sup> siècle, mais l'occasion était offerte à la commune de corriger certains excès du passé. Et d'en tirer une leçon, qui a trait à la prévoyance en matière d'urbanisme.



Un nouvel espace public : la propriété Lécuyer



# Les secrets d'un beau gazon

**Trait d'union entre l'espace public et le jardin, le terrain de sport et la pelouse privée, le gazon se conjugue en multiples variétés adaptées à l'usage qu'on veut en faire. Revue des espèces et des méthodes de culture par le jardinier de la ville.**



L'espace public Pierre-Joseph Antoine

**L**e gazon est un mélange de graminées qui formera une pelouse, sera l'écran de toutes plantations (florales, arbustives) et permettra de réaliser de belles perspectives. Mais la pelouse devra être de bonne qualité et rester verte toute l'année. Pour les sportifs, ce sera un tapis de jeu vivant qu'il faudra respecter en prenant quelques précautions.

## La terre

Une bonne terre de jardin convient bien, à condition de la débarrasser des mauvaises herbes. Pour cela, il faut préparer le terrain à l'avance et laisser pousser les herbes indésirables (chiendent par exemple), arroser si nécessaire en période sèche, et traiter avec un herbicide à base de glyphosate qui doit agir pendant une quinzaine de jours. Ensuite il faut faire un apport d'engrais N.P.K. et travailler le sol superficiellement pour créer le lit de semence. Un éperrage soigné est bien sûr nécessaire.

## Le choix du gazon

Selon l'exposition (ensoleillé ou ombré), le type de sol (sec ou humide), l'usage que l'on veut en faire, on choisira :

- Un gazon d'ornement, très esthétique mais non adapté au piétinement. Utiliser des graminées fines (fétuque rouge et ovine durette, agrostide, fine ray grass à feuilles fines)

- Un gazon d'agrément, d'un bon aspect esthétique, qui tolère le piétinement. On utilisera un gazon de type rustique composé de ray grass, fétuque rouge, paturin des prés, fétuque élevée, agrostide.

- Un gazon utilitaire pour fixer des talus ou un bord de rivière. C'est le gazon « à vaches ». Il sera composé de fétuque rouge traçante, de fétuque élevée, avec un ajout de légumineuses, trèfle blanc, lotier, minette.

- Un gazon de terrain de sport doit être capable de résister à un piétinement intensif et à l'arrachement, sauf pour les greens de golf où une tonte très courte (3 mm) peut faire mourir une graminée non adaptée. Ce sera l'agrostide stolonifère qui constituera le tapis du green de golf. Le paturin des prés, le ray grass, les fétuques traçantes et élevées conviennent parfaitement pour un terrain de foot.

## Le semis

Dans notre région, deux périodes sont possibles : avril-mai et fin août à début octobre, cette dernière étant la plus favorable car le sol est encore chaud. Le dosage est à adapter au type de semence, mais la bonne proportion est généralement indiquée sur le sac (le plus souvent entre 20 et 40 g au m<sup>2</sup>). Enfouir les graines à l'aide d'un râteau en évitant de les déplacer, pratiquer ensuite un rou-

lage sur sol sec. Le gazon de placage est une formule immédiate, mais plus onéreuse.

## La tonte et l'entretien

La première tonte doit être faite à 6-7 cm de hauteur avec une tondeuse dont les lames sont fraîchement affûtées. Passer à nouveau le rouleau, comme lors de l'ensemencement.

Les tontes suivantes se feront régulièrement à une hauteur de 4 cm, en veillant bien à ne pas couper plus d'un tiers du feuillage à chaque passage.

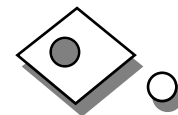
Le ramassage est indispensable si la quantité d'herbe est trop importante. L'aération s'avère nécessaire pour les sols compactés.

Le défeutrage et le démoussage doivent être réalisés une fois par an au minimum pour éliminer les détritiques de tonte amassés sur le sol et la mousse qu'on neutralisera au préalable avec un produit adapté. Le sulfate de fer, bon marché, n'est pas le meilleur remède.

La fertilisation doit être faite régulièrement avec des engrais gazon à libération lente qui ne sont pas lessivables, contrairement aux engrais agricoles qui sont destinés à la production.

L'arrosage est très important pour les sols secs. Un gazon qui manque d'eau s'affaiblit, les mauvaises herbes et la mousse viennent petit à petit prendre sa place.

Le désherbage sélectif sera né-



cessaire au bout de quelque années d'implantation, pissenlits, plantain, renouées, pâquerettes, trèfle, etc... viendront peu à peu enlaidir le beau gazon des premières années.

Dans tous les cas d'utilisation de produits herbicides, insecticides et fongicides, il faut s'assurer qu'ils sont bien homologués pour l'usage que l'on veut en faire. On évitera dans tous les cas de « bricoler » avec des produits agricoles.

### Connaître les ennemis du gazon

Les maladies potentielles sont nombreuses. Elles seront combattues avec des spécialités trouvées dans le commerce. Les greens de golf, dont le gazon stressé est très sensible aux maladies.

Parmi les parasites, les larves sont les plus nuisibles car elles se nourrissent des racines du gazon (tipule, noctuelle, ver blanc).

Les vers de terre ne sont pas un inconvénient. Ils aèrent le sol en silence et sans polluer, et leurs déjections, peu esthétiques à nos yeux, nourrissent cependant le gazon.

Les buttes de terres causées par les taupes sont très gênantes. Des pièges existent pour capturer les taupes et les relâcher plus loin dans la nature, de préférence sur des sols non rocheux.

### Les espaces engazonnés en ville

En ville, d'autres éléments perturbent l'esthétique des gazons. Ce sont les chiens et leurs déjections, les papiers, canettes et bouteilles jetés par négligence.

L'air chaud et sec est accentué par la réverbération des bâtiments ou la proximité des routes dont la circulation brasse l'air chaud.

Sur les terrains de sport, le respect du gazon est essentiel car il ne se régénère pas toute l'année. Bien avant l'hiver, au dessous de 5 degrés, il ne pousse plus. Dans notre région cette période va de début novembre à la fin mars.

Afin de réduire les coûts d'entretien, certains « *petits carrés* » de pelouse sont remplacés par des arbustes. Il est bon de savoir que vingt tontes sont nécessaires à un gazon pendant la saison de pousse et que deux à trois passages suffisent pour un massif d'arbustes.

Yves Lavoignat

## Le chemin oublié

Lors d'une promenade vers le chemin des carrières au nord d'Is-sur-Tille non loin de la plantation de pins noirs ravagées par la dernière tempête, ne pas hésiter à prendre à gauche le long de la jachère. Vous êtes alors sur le chemin rural n°14 dit « *des vaches* ». Celui-ci traverse la forêt de la combe Marey dans sa longueur. En retrait des voies de communications, ce lieu est des plus silencieux. On peut y découvrir les essences de différents conifères : pins sylvestres, épicéas, pins noirs, genévriers. Les fruitiers, régals des oiseaux, colorent de leurs baies les cascades vertes, alisiers, merisiers, viorne, épine vinette, cornouillers, sans oublier les chênes et les noisetiers. Les ophrys sont les fleurs les plus remarquables si l'on regarde de plus près.

Quarante années ou plus de repos et d'oubli ont contribué à créer un biotope naturel.

Sur ce chemin en pente douce, on retrouve les bornes posées par nos ancêtres, à moitié enfouies dans l'humus.

D'après Camille, un ancien d'Is-sur-Tille, il s'agissait du lieu de passage d'hiver des bœufs et chevaux qui transitaient entre les Mauritaines et Is-sur-Tille afin d'acheminer le bois et la pierre ou d'y faire passer le bétail. La route d'Avot étant recouverte de neige ou de glace, les sources, fortes à



Le « *chemin des vaches* » : les arbres qui le bordent en font le charme.

l'époque, faisaient de la combe un petit marécage d'où son nom « *combe Marey* », la plus froide de la commune.

Ce chemin cadastré méritait d'être redécouvert. Les emplois-jeunes de la commune affectés aux espaces naturels l'ont donc nettoyé avec tout le respect que l'on doit à la forêt.

Flâneurs, randonneurs, la nature vous invite à la promenade en ce lieu retrouvé.

Denis Orry

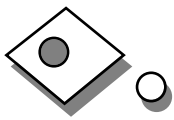
*Toute personne ayant des informations historiques sur ce chemin pourra, si elle le désire, nous en faire part.*

### Les pitbulls toujours indésirables

La lutte des pouvoirs publics contre la nuisance que représentent les chiens d'attaque se poursuit. La commune a recensé sur son territoire l'ensemble des possesseurs de ces animaux potentiellement dangereux et leur a demandé instamment de se conformer à la loi, qui prévoit en premier lieu la déclaration en mairie. C'est le cas, en particulier, des propriétaires de chiens de race American Staffordshire Terrier, Staffordshire

Terrier, Mastiff et Rottweiler qui forment l'essentiel des espèces réputées à risque. Pour plus de détails, on pourra se reporter à l'article *Des chiens indésirables*, dans le dernier numéro du bulletin (mai 2000).

La contrainte est malheureusement la seule solution qui reste lorsque les appels au civisme ne suffisent plus, et la municipalité entend bien aller jusqu'au bout des recours que la loi lui permet.



# L'eau dans la commune : une *cure de jouvence* pour les réseaux

**Pour que nos robinets ne se tarissent pas, pour que l'eau domestique conserve une qualité constante, des travaux sont périodiquement nécessaires. Et le centre ville en a subi les désagréments ce printemps. Petite histoire d'un combat jamais achevé.**

L'eau « *source de vie* » est une ressource naturelle, mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, dans nos régions tempérées, elle n'est pas renouvelable sans intervention humaine. La préservation des ressources en eau constitue un enjeu majeur qui répond également à une préoccupation économique. Il faut traiter l'eau prélevée dans la nappe pour distribuer une eau de qualité propre à la consommation (ce qui est le cas dans notre commune).

Il est ensuite indispensable de collecter l'eau usée et de la traiter avant de la restituer à la rivière : c'est l'effort d'assainissement.

## Quelques chiffres

Chaque année les Bourguignons consomment environ 180 millions

de mètres cubes d'eau potable, ce qui leur coûte de l'ordre d'un milliard de francs. (*Source : L'environnement en Bourgogne, édité par l'OREB, Observatoire régional de l'environnement en Bourgogne*).

Chaque jour, un Côte-d'Or consomme en moyenne 150 à 200 litres d'eau, consommations industrielles et agricoles comprises. (*Source : Côte-d'Or magazine, revue du conseil général*).

A Is-sur-Tille, le volume d'eau potable produit en 1999 est de 372 000 m<sup>3</sup> pour un volume effectivement distribué de 262 400 m<sup>3</sup>.

Le réseau de distribution d'eau potable est particulièrement vétuste. En effet, sa mise en place date des années 1930. Il a été réalisé avec les moyens de l'époque, notamment :

- pas ou peu de moyens de coupure des canalisations ou branchements ;
- des canalisations de diamètre insuffisant ;
- des branchements de particuliers en tuyaux de plomb.

Au vieillissement des conduites s'ajoute une circulation routière plus intense, qui augmente notablement la fatigue du réseau souterrain. En conséquence, les ruptures sont plus fréquentes, et l'on constate un taux de fuites de plus en plus important.

Ainsi, en 1999, les pertes ont été de 100 000 m<sup>3</sup> pour 372 000 m<sup>3</sup> d'eau produite, soit un taux de fuite de 27 %.

Le réseau d'assainissement est plus récent. Les premières canalisations ont été mises en place en même temps que l'ancienne station d'épuration, rue Félix Lechenet, lors de la construction du Parc du Petit bois, en 1962.

Ce réseau n'est pas conforme à la réglementation. En particulier,

- De nombreux regards sont communs avec le réseau pluvial.
- Il y a de nombreux branchements de particuliers sans boîte de raccordement.
- Il reste des inversions de branchements eaux pluviales-eaux usées.

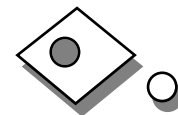
Le réseau d'assainissement est en mauvais état. En effet, on constate des infiltrations importantes d'eau parasitaire provenant soit de la nappe phréatique, soit du réseau d'eaux pluviales.

Par ailleurs, la cité a connu ces dernières années un fort développement qui a mis en lumière l'inadaptation de certaines canalisations pour assurer de manière satisfaisante la distribution d'eau potable et la collecte des eaux usées.

Pour toutes ces raisons, la municipalité a dû entreprendre, depuis 1997, un important programme de travaux pour mener à bien les indispensables remises en état, mais aussi pour renforcer les réseaux



Les travaux  
au centre  
ville au  
mois de juin



Pose d'une croix de répartition  
au Coin des cinq rues

existants, les prolonger et en créer de nouveaux partout où cela était nécessaire.

Cette campagne de travaux a logiquement été coordonnée avec les travaux de surface visant à améliorer la voirie.

## Études diagnostiques

Tous les travaux réalisés jusqu'à

présent l'ont été dans l'urgence. Pour l'avenir, il est apparu nécessaire d'établir un plan d'investissement à long terme. Par ailleurs, le conseil général conditionne le montant de ses subventions à l'établissement d'un audit des réseaux et à l'existence d'un programme pluriannuel de travaux. La commune a entrepris en conséquence de faire établir le diagnostic des réseaux.

L'étude diagnostique du réseau d'alimentation en eau potable de la ville a été confiée à la société Beture-Cerec (*Agence de Besançon*).

Les objectifs de l'étude étaient de déterminer par secteur géographique le type d'action à entreprendre, mais aussi de proposer une politique globale d'intervention au vu des éléments techniques et économiques, pour une bonne gestion de la ressource en eau et des infrastructures existantes.

L'étude diagnostique du réseau de collecte des eaux usées est en phase finale. Elle a été réalisée par la société epteau sise à Villette d'Anthon.

Ses objectifs étaient les suivants :

- Établir l'ouverture primaire des réseaux d'assainissement et quantifier les apports en volume ainsi qu'en pollution des rejets correspondants.

- Mesurer et localiser l'arrivée des eaux claires parasites.

- Mesurer le taux de collecte de la pollution domestique et de la pollution industrielle raccordée au réseau.

- Proposer les améliorations de la collecte et d'élimination des eaux claires parasites.

- Définir un programme d'amélioration du réseau d'assainissement.

Cet effort entrepris devra se poursuivre dans l'avenir. Il s'agira également de développer des approches globales de travaux (planification, coopération avec Marcilly, entre autres) et de privilégier, comme cela a déjà été entrepris, les actions de prévention avec notamment la construction de bassins d'orage.

Jacques Grel et

## Les travaux déjà réalisés

### Eau potable

**1997**

- Liaison des rues Jean Zay et Georges Serraz.

- Réfection des réseaux, y compris le renouvellement des branchements, rue Laignelet, place du Dr. Grépin, rue Pasteur, rue E. Zola, place Jean Durant.

- Pose d'une bouche d'incendie rue Jean Zay.

- Pose d'une purge d'extrémité rue Molière.

**1998**

- Alimentation du hameau des Mauritaines.

- Réfection des réseaux, y compris le renouvellement des branchements, place Jean Durant, rue du Prêche (jusqu'au n°15), de la place Jean Durant à la place de la République.

- Remplacement de seize branchements en plomb, pose de purges d'extrémité rue des Lilas, rue Foch et rue des Carrières.

- Création d'un réseau chemin de la Rochotte (*première tranche*).

**1999**

- Réfection des réseaux rue du Prêche (*2<sup>e</sup> tranche*), impasses des

Orfèvres et du Battoir.

- Création de réseau en zone industrielle, rue du Triage.

- Création d'un accès au puits de pompage dit puits de Mirevelle.

- Création d'un réseau rue de la Rochotte (*2<sup>e</sup> tranche*).

**2000**

- Réfection des réseaux rue Roger Salengro, rue Dominique Ancemot depuis le Coin des 5 rues jusqu'à la place de la République et remplacement des raccordements en plomb.

- Extension des réseaux rue de la Rochotte et rue du triage.

### Assainissement

**1997**

- Installation d'une télésurveillance à la station de relevage rue Félix Léchenet.

- Réfection des boîtes de raccordement rue Laignelet, place Dr Grépin, rue Pasteur et rue Émile Zola.

- Création d'un réseau quai Miton, ruelles des Gravières et Saint-Antoine et rue du 19 mars 1962.

- Reprise des inversions de réseaux au lotissement des Résidences de la Tille, rue Catherine Grandcompain et

impasse Soicheron.

**1998**

- Réfection des réseaux, y compris boîtes de branchement, rue Pasteur, rue du Prêche (jusqu'au n°15), rue Catherine Grandcompain (réparation sur 50 mètres).

- Création de réseaux de la station de pompage au carrefour chemin de la Rochotte, au chemin de la Rochotte (partiellement).

**1999**

- Installation de la télésurveillance des stations de relevage zone industrielle et rue de la Bannière.

- Réfection des réseaux rue du Prêche, impasse des Orfèvres, impasse du Battoir.

- Création de réseau chemin de la Rochotte (180 m), desserte d'un lot zone industrielle.

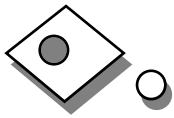
**2000**

- Réfection et renforcement du réseau rue Dominique Ancemot.

- Renouvellement partiel du réseau rue Gambetta.

- Réfection du réseau de la rue Roger Salengro.

- Extension des réseaux rue de la Rochotte et rue du Triage.



# Un aérodrome change de mains



Show d'aéromodélisme,  
2 juillet 2000

**Sollicitée par les associations d'usagers de l'aérodrome de Til-Châtel, la ville d'Is-sur-Tille a accepté, après étude du dossier, de reprendre la gestion de ce vaste terrain d'aviation.**

La municipalité de Til-Châtel gérait jusqu'à présent l'aérodrome, terrain appartenant à l'État situé sur cette commune et celle de Véronnes-les-Grandes. Elle a souhaité mettre fin à cette responsabilité et dès lors s'est posée la question d'un nouveau gestionnaire. Une solution envisagée était la reprise par l'État, mais celui-ci impose des charges jugées prohibitives pour les usagers. Une gestion par le syndicat du Pays des Trois Rivières n'était pas possible car ses statuts ne le permettent pas. C'est finalement la commune d'Is-sur-Tille qui remplira cette fonction.

Le conseil municipal a toutefois mis une condition à la reprise : que cette gestion ne soit pas une charge financière pour la commune, mais

que globalement les redevances payées par les usagers équilibrent les frais de fonctionnement ou d'équipement de l'aérodrome.

## Les usagers de l'aérodrome.

A part les avions de passage, l'aérodrome est surtout utilisé par des membres d'associations et plus particulièrement par l'aéroclub du Val d'Is auquel la commune confie les tâches d'entretien et d'exploitation, et qui fait respecter les dispositions de police et de sécurité.

Autre usager d'importance : l'association d'aéromodélisme du Val d'Is qui entretient une piste spécialisée et qui a organisé les 1<sup>er</sup> et 2 juillet derniers une manifestation internationale très remarquée

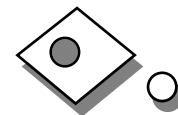
en faisant voler en démonstration des gros (très gros !) modèles réduits.

Les usagers financent les inévitables dépenses d'exploitation du terrain en payant à la commune les redevances d'occupation du domaine public et les taxes d'atterrissage. Ils ont aussi en charge les biens immeubles dont ils sont seuls propriétaires.

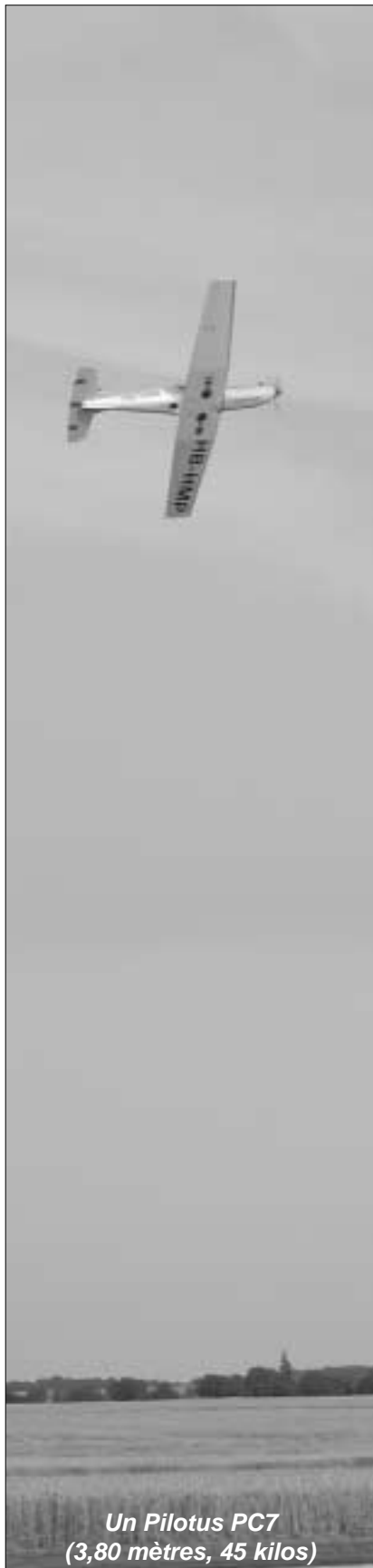
## Piloter, sport de riche ?

Tous ceux qui ont la passion des sports aéronautiques proclament haut et fort que le pilotage d'un ulm ou d'un avion est une activité bien moins chère que d'autres si elle est pratiquée en club. Et les membres de l'aéroclub du Val d'Is ne demandent qu'une chose : vous le démontrer. Pour beaucoup, et pas uniquement les jeunes, voler est un rêve. Pour tous ceux qui ont envie que ce rêve devienne une réalité, des passionnés vous attendent sur l'aérodrome... Allez les rencontrer.

Jacques Cortella



# Show aérien : de l'airbus au clown pédalant



Un Pilotus PC7  
(3,80 mètres, 45 kilos)

Le Val d'Is aéromodèles club, aidé par l'association des *Têtes brûlées*, a proposé au public venu nombreux les 1<sup>er</sup> et 2 juillet son deuxième « *show européen des plus gros modèles réduits d'avions au monde* », des modèles d'exception par leur originalité, leur taille, ou par leur technicité de haut niveau.

Sur notre magnifique terrain situé sur l'aérodrome de Til-Châtel mais géré désormais par la commune d'Is-sur-Tille, nous vous avons proposé quatre heures de spectacle le samedi et huit heures le dimanche. Un show fait de présentations hyper-réalistes de maquettes, de décollages, d'atterrissages, de combats aériens, de patrouilles, de démonstrations d'hélicoptères, de tractage de planeurs, de vols en musique avec fumigènes, de vols humoristiques avec une sorcière, un clown pédaleur ; plus de 40 modèles venus d'Allemagne, de Suisse, de Belgique et des quatre coins de France et, bien évidemment, les meilleurs pilotes, puisque nous avons sur notre plateau Andreas Luthi qui vient d'être sacré champion du monde maquettes pour la deuxième année consécutive.

## Les modèles

Un magnifique *Super Constellation* de 7,50 m d'envergure pour un poids de 146 kg construit par une équipe belge de cinq personnes pendant deux ans, et qui doit voler aux États-Unis avec le seul modèle réel restant au monde.

L'*Airbus A340* d'Henri Wild avec quatre vrais microréacteurs, construit avec son épouse. Quatre mille heures de travail ont été nécessaires ! Un bijou de réalisme, jusqu'au bruit.

Le *Cricri* à l'échelle 1 de Louis Millet : un pari fou, mais il vole à merveille.

Un magnifique biplan *SE5A* de la première guerre mondiale : 4,20 m d'envergure, d'un poids de 80 kg, piloté par le champion du monde du team Guerdat.

Un *Mirage 2000* et un *Sabre F.86*

à réaction du team Rosaco avec de vrais réacteurs au kérosène.

Des planeurs de 9 m d'envergure, de plus de 35 kg, de Marc Haus.

Une *Caravelle* de 4 m d'envergure avec deux réacteurs. Quel réalisme !

Un *Hercule C130* de 6,50 m d'envergure avec 4 moteurs de 62 cm<sup>3</sup>.

Et bien d'autres petites merveilles qu'il nous est impossible d'énumérer ici.

Nous tenons à remercier tous les sponsors qui ont bien voulu participer à la réussite de ce meeting : Le Bien Public, Radio France Bourgogne, La Caisse d'Épargne, Néo Impex, et en particulier la ville d'Is-sur-Tille qui, grâce à son aide matérielle, nous a permis d'accueillir avec beaucoup de convivialité et de sécurité nos pilotes et nos spectateurs.



Une caravelle équipée de véritables réacteurs

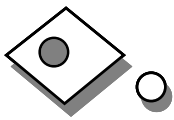
## Notre club

Fort de ses 60 membres, notre club se situe route de Langres à l'aérodrome de Til-Châtel sur une plate-forme de deux hectares. Un site exceptionnel avec un local et des infrastructures parfaitement adaptées à notre loisir.

Toutes les disciplines de l'aéromodélisme y sont pratiquées, depuis l'avion de début aux « *petits gros* » en passant par l'acrobatie, la vitesse, le vol électrique, le planeur, le remorquage, l'hélicoptère, la turbine, et maintenant l'avion à réaction.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler le 03 80 36 04 45.

Noël Parod  
Président du club



Internet

# http://www.is-sur-tille.com, ou la ville comme elle va

**Le site de la ville d'Is-sur-Tille est en ligne depuis le milieu du mois de juillet. Lien utile aux Issois, simple vitrine ou concession à l'air du temps ? Qu'on en juge plutôt en lisant ces lignes, ou mieux encore — en allant se promener sur la toile, du côté d'is-sur-tille.com**



Accueil Découvrir Is-sur-Tille Services publics Vie culturelle & associative Nouvelles Mots croisés

C'est la jeune entreprise dijonnaise Planet Bourgogne qui a été choisie pour aider la ville à se faire une modeste place dans le village planétaire virtuel.

Plusieurs mois de contacts et de réunions ont été nécessaires pour parvenir à un produit fini cohérent et facile à utiliser par tous les internautes, quel que soit leur degré de familiarité avec l'outil informatique. Les infographistes de Planet Bourgogne ont conçu une charte graphique et un plan de circulation tandis que la mairie fournissait la totalité des textes et des images numériques.

## Une participation active

À chaque étape de la création, la mairie a été associée au travail de réflexion et a pu ainsi acquérir un savoir faire qui sera précieux pour la gestion future du site. Nous n'avons donc pas pris livraison d'un produit « clé en mains », mais appris avec l'entreprise à construire un ensemble de pages que nous serons désormais en mesure de mettre à jour au gré de l'actualité locale et des besoins d'information qui ne manqueront pas d'apparaître. Ainsi, la mise en page a déjà évolué depuis l'ouverture du site, de nouvelles rubriques ont fait leur apparition sans qu'il soit besoin de faire appel à un « service après-vente » nécessairement coûteux pour la commune.

## Un site pour qui, au juste ?

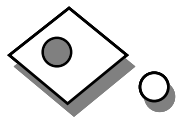
Dès l'origine du projet, il a paru important d'avoir présent à l'esprit le public visé par cet

*Un repère bien visible : la barre de navigation reste toujours à l'écran*

effort de communication. La « cible » la plus évidente, et qui a été retenue d'emblée, englobait les touristes, les entrepreneurs, les nouveaux arrivants et tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, souhaitent obtenir quelques renseignements concrets sur la ville.

Mais nous avons jugé cet objectif insuffisant. Il a paru tout aussi indispensable de s'adresser aux Issois et à tous les habitants du canton qui pourront trouver, par un simple clic de souris, une quantité d'informations utiles à leur vie de tous les jours. À l'intention plus particulière des visiteurs occasionnels et des internautes éloignés, nous avons créé des pages stables, peu susceptibles d'évoluer rapidement : l'histoire de la ville, les attraits touristiques et environnementaux de notre région, le patrimoine architectural ou le paysage industriel. À l'usage des habitants du canton, les informations ponctuelles concernant les manifestations sportives ou culturelles, la liste des associations, les renseignements pratiques sur les documents officiels, les horaires des services publics et administratifs.

Mais bien sûr, ce cloisonnement des différents publics visés est artificiel à bien des égards. Après tout, de lointains visiteurs de ces pages pourront aussi être curieux de la richesse de la vie associative dans notre ville, de son équipement en salles ou des conditions de l'enseignement de la musique. De même, beaucoup d'Issois liront avec intérêt les pages d'histoire, la présentation du Petit Clocher, du Mont de Marcilly ou prendront connaissance de l'offre hôtelière de leur canton. Plus qu'une addition de fiches destinées plus particulièrement à telle



ou telle catégorie de visiteurs, il a bien vite semblé plus important de donner une image aussi objective et aussi complète que possible de notre ville. Et le projet initial d'une trentaine de pages a vite été dépassé... pour arriver au site actuel, qui en comporte cent quarante (hors mots croisés).

## Un site pour tous

La consultation sera dans un premier temps le privilège de ceux et celles qui possèdent un ordinateur individuel avec une connexion à Internet. Mais l'équipement des ménages en ordinateurs ne cesse de progresser, et cette tendance est favorisée par la baisse du coût du matériel informatique. En attendant, les points de consultation ouverts au public sont eux aussi en augmentation. Citons le point Cyberposte, qui vient d'ouvrir à l'Office de tourisme (*voir encadré page 14*). Les écoles sont aussi des lieux où les enfants ont de plus en plus la possibilité d'explorer l'Internet. La bibliothèque municipale, en cours de déménagement, sera, à terme, elle aussi équipée d'un point de consultation. Cet accroissement prévisible du nombre des Issois connectés sera la meilleure incitation possible à faire du site de la ville, non pas une vitrine poussiéreuse et figée, mais un lieu convivial où chacun aimera venir se renseigner — ou tout simplement flâner.

## Ce qu'on y trouve

Outre une présentation de la ville avec un volet historique, le site comporte un onglet sur la vie économique locale, et plusieurs pages sur l'environnement naturel et les lieux remarquables ou protégés. On trouvera également :

- Des infos pratiques : divers horaires, présentation des services sociaux, des écoles, description des salles communales ouvertes à la location et tarifs, annonces municipales.
- L'actualité, qui fait l'objet de mises à jour fréquentes, concerne surtout les travaux en cours, les manifestations sportives et culturelles, les actions destinées aux jeunes.
- Les comptes rendus de conseils municipaux, consultables en ligne ou téléchargeables.
- La liste des associations et les moyens de les contacter.
- Les informations concernant les EPCI (*Établissements publics de coopération intercommunale*).

Enfin, les pages des mots croisés (une soixantaine en tout) comportent des grilles récentes (Tournoi de Bourgogne 2000), des archives photos, un historique du festival et de l'association *En 2 lettres*, une description des concours scolaires et les modalités d'inscription.

## Les traits distinctifs du site

- Un plan de circulation clair
- Une barre de navigation horizontale, tou- ►►

*Premier écran : la page d'accueil*



*Visite de la ville en images*

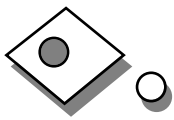


*Des infos pratiques utiles à tous*



*Des pages déjà anciennes, pour les cruciverbistes*





(suite de la page 13)

►► jours visible, annonce cinq menus : accueil, découvrez Is-sur-Tille, services publics, vie culturelle et associative, nouvelles et mots croisés.

En cliquant sur l'un de ces titres, un sous-menu apparaît sur la gauche et reste à l'écran tant qu'un autre titre n'a pas été sélectionné. Ainsi, l'internaute sait toujours à quel endroit du site il se trouve et peut à tout moment changer la direction de ses recherches sans avoir à remonter une arborescence compliquée.

- De très nombreux documents iconographiques. Le site partage avec *Is ci et là* un fond de photos numériques désormais important, appartenant à la commune, et dont la publication ne pose aucun problème de droits d'auteur.

- Des mises à jour régulières, rendues possibles par la procédure choisie pour la création du site. En tout, vingt-trois personnes ont été chargées de veiller plus spécialement à la pertinence et à l'actualité des informations publiées sur le site. Leurs remarques seront prises en compte et donneront lieu à une actualisation hebdomadaire si nécessaire. Mais il va de soi que chaque Issois peut contacter la mairie par le biais du courrier électronique ([webmestre@is-sur-tille.com](mailto:webmestre@is-sur-tille.com)) pour rectifier une information ou proposer une amélioration. Le site d'Is-sur-Tille est le bien commun des habitants de la ville.

- Une traduction anglaise en cours de réalisation pour le menu *Découvrez Is-sur-Tille*. Il s'agit d'un travail de longue haleine, car l'histoire de notre ville pose de délicats problèmes d'adaptation dans la langue de Shakespeare.

- Un ensemble homogène de pages dédiées au festival des mots croisés. Il s'agit en réalité d'un site ancien, créé en 1998 avec les moyens du bord, mais régulièrement revu et modifié depuis. Rattachées au site principal, ces pages peuvent paraître rudimentaires, mais elles remplissent bien leur fonction principale, qui est d'établir un lien avec les cruciverbistes qui fréquentent nos festivals, et de publier certaines grilles de Jean Rossat. Ce sont ces pages, certes modestes dans leur conception, qui ont pourtant fait l'objet d'une mention dans le magazine *Télérama* n° 2640 (16 août 2000) dans un article relatif aux mots croisés sur Internet (page 19). Dans une courte liste de sites conseillés par le magazine, il est fait mention d'Is-sur-Tille, la « célèbre bourgade chère aux cruciverbistes, [qui] organise tous les ans un championnat géant ». Et la toute nouvelle adresse de notre site suit sans erreur cet hommage à notre ville...

- La page réservée à la bibliothèque pourra renvoyer au catalogue complet des livres disponibles. En attendant, on trouvera la liste des dernières acquisitions.

- Et peut-être une nouvelle rubrique dans les mois qui viennent : le bulletin, avec les pages d'*Is ci et là* consultables et d'anciens numéros téléchargeables.

Christine Nogueira

*Un lieu de connexion ouvert au public : le point Cyberposte*



## Cyberposte à l'Office de tourisme

Internet à la portée de tous !

Cyberposte vise à familiariser le grand public avec le réseau internet, en mettant à sa disposition des bornes internet.

Pour accéder à l'ensemble des services, l'utilisateur se sert d'une carte à puce qui est vendue 50 francs à l'office de tourisme. Elle donne droit à une heure de communication et peut-être rechargée par heure supplémentaire pour 30 francs.

Au moment de la première utilisation, cette carte est personnalisée avec vos coordonnées et votre adresse e-mail, pour émettre et recevoir votre courrier en toute sécurité.

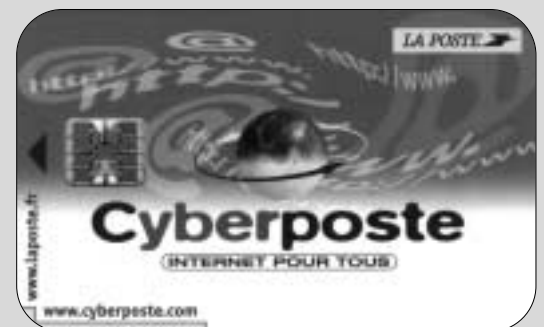
Mais vous n'êtes pas seul face à l'immensité du réseau internet : Madame Frachon, spécialement formée, vous aide à faire vos premiers pas et vous oriente en fonction de vos besoins.

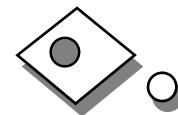
Découvrez internet et naviguez librement...avec *CYBERPOSTE*.

Patrick Gagnard

*Une citation dans Télérama*

*La bibliothèque publie déjà la liste de ses dernières acquisitions...*





# À l'écoute des femmes

Une nouveauté à Is-sur-Tille : un accès au droit pour tous, confidentiel et gratuit.

Des juristes hautement qualifiées et expérimentées accueillent, gratuitement et sous le sceau de la confidentialité, tout public, et en priorité les femmes, pour les informer sur l'ensemble de la réglementation en vigueur et leurs droits, dans tous les domaines. Les membres de la permanence présentent leur action :

Nos interventions portent essentiellement sur le droit en matière :

La permanence d'Is-sur-Tille se tient actuellement à la salle Charbonnel, le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois (jour de marché), de 14 h 30 à 17 h 30.

Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au : 03 80 48 90 28

N'hésitez pas à vous déplacer, vous serez écouté(e), entendu(e) et accompagné(e) dans les difficultés que vous rencontrez.

- de famille
- de santé
- de formation
- d'emploi et de travail
- de consommation...

En résumé, nous recevons les personnes pour discuter des problèmes qu'elles rencontrent au quotidien.

Le Centre d'information des droits des femmes (ciddf) a pour objectif :

- De développer l'information et favoriser l'accès au droit pour les femmes et le public en général en créant les services chargés d'accueillir, d'écouter, d'informer, d'orienter le public dans les domaines juridique, professionnel, prévention santé, sexualité, vie relationnelle et ceci de façon confidentielle et gratuite.

- De promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et

les femmes par le développement d'actions spécifiques liées à l'information, devant particulièrement répondre à des besoins recensés auprès des femmes accueillies.

- De travailler en partenariat avec des organismes compétents publics, parapublics, privés ayant une vocation d'intérêt public pour faire remonter les problèmes soulevés par les femmes et les inciter à rechercher des solutions adaptées. (article 1 de la convention votée par le conseil municipal du 29 juin 2000).



À la permanence du CIDFF : Christiane COLOMBET, Josette DUFOULEUR et Véronique MAIREY

## Hommage à un rêveur

Les élections municipales approchent, et toutes les listes qui se proposeront aux suffrages des électeurs dans les villes de plus de 3500 habitants sont confrontées au même problème : la parité.

Attendez : un problème, la pa-

rité ? Est-ce à dire que cette idée simple n'est toujours pas mise en pratique ? La représentation à égalité des hommes et des femmes parmi les élus, poserait-elle un quelconque problème aux décideurs politiques ayant la charge de former leurs équipes ? (*silence gêné*). Un peu. Plus

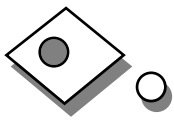
ou moins. Cela dépend des personnalités et des situations locales, mais il est indéniable que les futurs conseils municipaux ne ressembleront guère aux conseils sortants. Plus d'assemblées presque exclusivement masculines, plus de femmes isolées, pouvant parfois donner l'impression qu'elles sont là pour gommer une étiquette de ma-

chos qui pourrait nuire à la bonne image de l'équipe en place.

Les listes en présence devront obligatoirement comporter un nombre égal (à une unité près) d'hommes et de femmes, cette parité s'inscrivant dans chaque groupe de six noms, quel qu'en soit l'ordre (par exemple : 3 hommes, 3 femmes suivis de 3 hommes et 3 femmes, ou bien 3 hommes et 3 femmes, puis 3 femmes et 3 hommes). Aucune configuration municipale actuelle ne pourra donc être reconduite à l'identique sauf, — ce qui n'est pas le cas dans notre commune, — pour les villes qui auraient réussi ce petit tour de force d'appliquer la parité avant que la loi ne les y oblige. Un petit pas pour les femmes... un grand pas pour la démocratie.

Mais cette dernière phase de la conquête de l'égalité de pouvoir par les femmes nous ramène aux luttes du passé, qui ne situent ►►





(suite de la page 15)

►► pas notre pays dans le peloton de tête des nations ouvertes à l'émancipation féminine. Le témoignage qui suit est une preuve de la lente marche en avant de l'idée d'égalité des sexes. Il s'agit d'un article publié il y a cent cinquante ans dans un journal de la ville de Toulon. Il rapporte un moment choisi des débats à l'Assemblée nationale et ironise sur les idées farfelues d'un député :

*Monsieur Pierre Leroux a égayé le débat de la loi communale par une de ces propositions excentriques dont il a le monopole. Le pathétique orateur s'est attendri sur le sort des citoyennes, que la constitution a traitées en îlots en leur refusant les droits politiques. Aussi se propose-t-il, quand la constitution sera soumise à la révision, de réclamer l'inscription des femmes sur les listes électorales et d'ajouter ainsi, aux neuf millions d'électeurs, neuf autres millions d'électrices. Mais en attendant, comme la constitution est muette sur la loi municipale, Monsieur Pierre Leroux se hâte d'interpréter sa réserve en faveur de ses clientes, et il sollicite pour elles le droit d'élire les conseillers et les maires des communes.*

*Il va sans dire que les femmes seront aptes à remplir toutes les fonctions municipales, en vertu de la règle constitutionnelle que tout électeur est éligible.*

*L'assemblée a laissé parler Monsieur Pierre Leroux, non pas aussi longtemps qu'il aurait voulu, car l'heure pressait, mais assez longtemps pour rire tout à son aise de ses innocentes rêvasseries, et pour lui permettre de coudre à son sujet quelqu'uns de ces mille hors d'œuvre socialistes qui se heurtent dans la tête chevelue du docte disciple de Saint-Simon. Puis quand de guerre lasse, l'honnête Monsieur Pierre Leroux a quitté la tribune, il ne s'est pas trouvé un seul de ses collègues pour appuyer sa proposition, qui n'a pas même eu les honneurs d'une mise aux voix. Pauvre Monsieur Pierre Leroux !*

(Le Toulonnais, mercredi 26 novembre 1851)

Michel Valentin

Une bonne nouvelle pour les usagers de la ligne Transco gérée par les Rapides de Côte-d'Or. Comme cela a été annoncé dans la presse, un dépliant présentant les nouveaux horaires de la ligne Is-sur-Tille-Dijon est maintenant disponible à la mairie et à l'office de tourisme.

Suite à notre pétition et à diverses réunions publiques avec la participation des habitants, commerçants, professions libérales, avec un soutien appuyé de la mairie, notre volonté de maintenir un bien-être social nous a évité un isolement périphérique.

Les habitants de Chagnay et de Marcilly-sur-Tille auront eux aussi la possibilité d'emprunter la navette les mardis et vendredis en période scolaire ainsi que la navette

pour la gare d'Is-sur-Tille et retour pour le train de 13 h 10, ceci tout au long de l'année.

Nous remercions la direction des RCO d'avoir été à l'écoute des usagers et concrétisé leurs demandes. Nous tenons à remercier également les élus pour l'appui qu'il nous ont apporté.

Gérard Clerc



## Un réveillon pas comme les autres

Comme l'an passé, l'association « Réveillon du nouveau siècle » vous propose une soirée exceptionnelle le 31 décembre 2000, à partir de 21 heures, à la salle des Capucins. Animation : Bernard POISSE, « Musique Maestro » Prix : 420 F.

Une garderie est prévue pour les enfants de 3 à 12 ans (service payant).

Un service de transport gratuit permettra de raccompagner à leur domicile les personnes d'Is-sur-Tille ou de Marcilly qui en feront la demande.

Sur inscription seulement (nombre de places limité), avant le 30 novembre. S'adresser à Christine Nogueira à la mairie d'Is-sur-Tille 03 80 95 47 71  
E-mail : [mairie@is-sur-tille.com](mailto:mairie@is-sur-tille.com)



La Semaine bleue aura lieu cette année du 16 au 22 octobre 2000 sur le thème « Passions partagées »

Un goûter pour les personnes âgées est organisé par la mairie, en collaboration avec le Centre social Is/Marcilly. Il se déroulera

le samedi 28 octobre à la salle des fêtes des Capucins à partir de 14 heures et sera animé par la troupe « Les Scarline's », puis par le Théâtre des 3 Rivières.

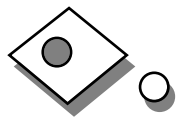
Contact : Hanane, à la mairie d'Is-sur-Tille.

## La piscine : une fréquentation en dents de scie



La piscine a enregistré un total de 14 469 entrées cet été, décomposé comme suit : 6247 en juin (dont 3574 scolaires), 1967 en juillet et 6255 en août.

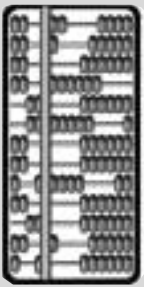
Une fréquentation sans surprise, qui suit assez fidèlement les aléas de la météorologie.



## Le POS adopté

Le Plan d'occupation des sols, arrêté le 25 mars 1999, a été approuvé par le conseil municipal du 29 juin 2000, à l'issue d'une longue procédure fixée par la loi. Il est désormais applicable. Les documents peuvent être consultés à la mairie auprès de Monsieur Bernard FOUCAULT, technicien territorial.

## Recensement Le compte est bon



Le chiffre définitif de la population d'Is-sur-Tille s'établit à 3993 (et à 3926 sans doubles comptes\*), selon le document officiel communiqué par l'INSEE (*Institut national de la statistique et des études économiques*), après analyse des résultats du recensement de 1999. (Source : *Populations légales - Côte-d'Or, publié par l'INSEE*). C'est désormais ce chiffre qui servira de référence pour l'application de certaines règles, droits ou interdictions édictées par le pouvoir national. De ce nombre d'habitants dépend également le montant de la DGF (*Dotation globale de fonctionnement*), une des ressources principales de la commune versée par l'État. Pour plus de détails concernant le recensement, on pourra se reporter à l'article *Que sont les Issois devenus ?* publié dans *Is ci et là* n°10 d'octobre 1999.

\* *Doubles comptes* : Personnes attachées administrativement à la commune, ou ayant une résidence personnelle dans la commune, alors qu'elles vivent et ont été recensées dans une autre commune. C'est le cas des étudiants, par exemple.



Le mille-club a vécu. Démoli pendant l'été, cette construction en bois aux formes anguleuses ne manquait pas d'intriguer certains Issois autant que les touristes.

Mais ceux et celles qui ont participé à son montage ont sans doute ressenti un pincement au cœur à la disparition de cet édifice qui avait été livré en kit en 1976. L'opération « mille clubs, mille piscines », financée par l'État, avait été lancée par le président de la République, Giscard d'Estaing. Cette maison de bois a fini sa

carrière comme centre de loisirs pour les enfants d'Is-sur-Tille et de Marcilly, à partir de 1997. Elle avait précédemment été salle de musculation.

Le mille-club a rendu de bons services à la commune. Mais sa démolition était devenue inévitable dès lors qu'une remise aux normes de sécurité s'avérait trop coûteuse pour un bâtiment qui n'avait pas été conçu au départ pour résister à l'épreuve du temps.

Son emplacement sera occupé par une piste à l'usage des rollers.

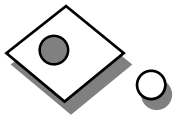
Le retable de l'église a été réparé et remplacé dans sa chapelle d'origine, à gauche du chœur. Les fonts baptismaux, ouvrage remarquable du 17<sup>e</sup> siècle, ont été déplacés et ornent maintenant la perspective du bas-côté gauche, face au retable restauré. Coût pour la commune : 75 413 f, subventionné à hauteur de 35% par le département.

C'est depuis 1994 que ces travaux étaient nécessaires, suite à l'effondrement d'une statue de la chapelle latérale nord. Le retable avait été démonté et entreposé sous des bâches en attendant que soit réglée la question du financement de la restauration. La remise en état de la chapelle a été l'occasion d'aménager un espace pour les baptêmes et d'y placer la cuve baptismale jusque-là située au fond de l'église. Cette belle cuve est mentionnée dans le Mochot dans ces termes : « ce vase, en pierre rougeâtre imitant le granit, est d'un fort beau travail italien et d'une coupe gracieuse. Sa hauteur est de 1 mètre 20 centimètres. Sur

le pied sont sculptés les armes de la famille de Damas à la hye (1), et sur la panse, le monogramme du Christ, ce qui indique la destination religieuse de ce vase. Il porte la date de 1605 » (page 111)

(1) la hye : pour distinguer cette famille, qui comptait plusieurs branches, on ajoutait à son nom une pièce de ses armes : la hye, ustensile qui servait à la navigation (note de l'auteur)





# Un médiateur pour l'école

**Personnalités familières aux élus et aux directeurs d'école, les DDEN (délégués départementaux de l'éducation nationale) veillent sur la qualité de la vie scolaire. Le président de la délégation Dijon-nord fait le point sur cette fonction largement ignorée du grand public.**

Les historiens s'accordent généralement pour trouver l'ancêtre de la fonction dans la personne du "Magistrat aux Mœurs" créé par la Convention de 1793. C'est en 1833 que le terme de délégué fait son apparition.

La loi Falloux du 15 mars 1850 crée les Délégations cantonales formées de Délégués cantonaux.

Avec la loi Goblet du 30 octobre 1886, le Délégué cantonal devient le regard des familles et de la société, une sorte de missionnaire laïc et républicain qui va contribuer à l'enracinement de l'école publique dans le pays.

Le 13 décembre 1940, le régime de Vichy supprime les Délégations cantonales qui sont rétablies le 24 février 1945.

Le 10 janvier 1986 paraît le décret actualisant le statut des DDEN leur donnant plus de possibilités de participer à la vie de l'école.

Très tôt, les Délégués ont éprouvé le désir et le besoin de se regrouper et de se fédérer pour agir plus efficacement.

C'est ainsi qu'en 1906, à Angers, est née au sein de la Ligue de l'enseignement l'Union nationale des Délégués cantonaux, aujourd'hui des Délégués départementaux de l'Éducation nationale.

## L'organisation des D.D.E.N.

Regroupées dans une fédération

nationale, les Délégations départementales (en Côte-d'Or, le président est René PELLIER) sont divisées en Délégations de circonscriptions, elles-mêmes étant formées de Délégations de secteur. Un DDEN est affecté à chaque école de la circonscription.

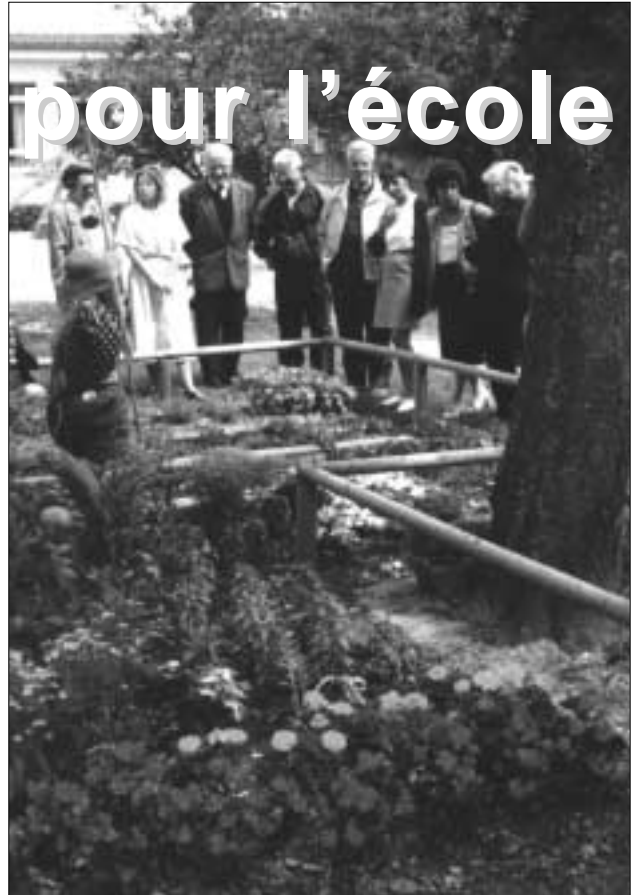
Pour la ville d'Is-sur-Tille, les DDEN sont :

- Suzanne VERRIÈLE (école élémentaire Anatole France) ;
- Roland MILLET (école maternelle Matisse) ;
- Nadine Poussier (école privée Jeanne-d'Arc).

Les DDEN sont présents dans les écoles privées conventionnées. (Les professeurs de ces écoles sont payés par l'État et la ville verse la même somme par élève qu'à l'école communale).

Le renouvellement des DDEN se fait tous les quatre ans. Il aura lieu cette année.

L'Inspecteur d'Académie consulte le président départemental, puis il nomme les DDEN au cours d'un comité départemental de l'Éducation nationale. L'affectation pour chaque école se fait lors de la première réunion de circonscription avec Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale.



Concours des écoles fleuries.  
Visite d'un jury de dden

## Rôle du DDEN

- Il participe à la préparation des élections au comité des parents et à son déroulement.

- Il participe au conseil d'école où il joue un rôle actif et à la suite duquel il prend éventuellement contact avec les administrations ou les élus pour favoriser l'aboutissement des vœux et besoins exprimés.

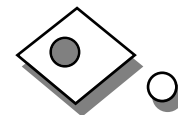
- Il visite les cantines, le centre de loisirs et toutes activités péri- et post-scolaires qui se déroulent dans l'école.

- Il s'associe à tout ce qui fait la vie de l'école et permet de resserrer les liens, comme les fêtes, les kermesses, les expositions.

- Il participe au concours des écoles fleuries organisé par l'OCCE (Office central de la coopération à l'école).

- Il ne formule pas, par contre, d'appréciations sur les méthodes ni sur l'organisation pédagogique de l'école.

- Dans les écoles privées (décret de 1986), la visite du DDEN porte sur les conditions de sécurité, d'hygiène et de salubrité de l'établissement.



ment. Il s'informe également de la fréquentation scolaire.

Le décret de 1986 stipule également que le DDEN peut être consulté sur la convenance des projets de construction, d'aménagement et d'équipement des locaux que les communes doivent fournir. Il peut aussi être amené à donner son avis sur toute question relative à l'environnement scolaire. À Is-sur-Tille, les DDEN participent aux réunions de l'ATAE (*Projet d'aménagement des temps et des activités de l'enfant*)

Les DDEN, après études, enquêtes, conseils de leur Union préconisent, maintenant en accord avec les principaux partenaires, la semaine de quatre jours et demi, le samedi matin pouvant « glisser » au mercredi matin.

Enfin, les DDEN peuvent se prononcer sur tous les problèmes pour lesquels la commune estime utile d'avoir leur avis, en particulier sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures scolaires.

Tous les ans, l'OCCE et les DDEN organisent le Concours des écoles fleuries où le côté pédagogique est très apprécié.

Une école de Côte-d'Or est reçue à la Sorbonne chaque année et participe ainsi au Concours national.

Gageons que la toute nouvelle école Anatole France, aidée par la municipalité et son service des espaces verts sera bientôt candidate à ce concours qui passionne tous les enfants et les enseignants.

### Un lien utile

Le DDEN est un bénévole (un médiateur) qui fait le lien pour le bien des enfants entre l'administration, les élus concernés par l'école souvent confrontés à de sérieux problèmes techniques ou financiers et qui, il faut le reconnaître, en très grande majorité mettent l'école communale en position privilégiée, les parents inquiets à juste titre de l'avenir de leurs enfants et les enseignants qui exercent, comme l'a dit récemment le ministre de l'Éducation nationale "Ce beau métier de passeur du savoir et d'éveilleur de l'esprit républicain".

Roland Millot

# Une rentrée qui sent le neuf

Une odeur de neuf... qui ne provient pas que des cartables. Le collège entame l'an II de sa complète rénovation et ne manque pas d'étonner les nouveaux (les profs comme les élèves) par l'originalité de son architecture.

C'est cette année au tour de l'école primaire Anatole France d'ouvrir ses locaux fraîchement restaurés aux élèves des anciennes écoles Carnot et Charbonnel. Pour beaucoup d'enfants et de professeurs, il n'y a guère eu que la cour à traverser, du château au bâtiment d'externat de l'ancien collège. Mais quel changement ! En tout, douze salles de classes ont été refaites du sol au plafond ainsi qu'une bibliothèque, une salle informatique, une salle de langues, une salle des professeurs et un bureau de direction. Un accès des élèves handicapés a été aménagé, conformément aux normes actuelles, avec rampes et ascenseur. L'insonorisation des salles est une des améliorations que les enseignants apprécient particulièrement et les élèves ne seront sans doute pas insensibles aux couleurs des murs, claires et gaies.

Pour la première fois depuis bien longtemps, le château ne résonnera plus des voix des enfants (voir l'article de Simone Thibaut et Gilles Mugnier, page 24). Seul, le RASED (*Réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficulté*) reste dans les murs de l'auguste demeure.

La rentrée de cette année est porteuse de signes encourageants pour la commune. Les effectifs des écoles sont en effet en progression, particulièrement au collège (714 cette année contre 688 l'an passé) et à l'école maternelle Matisse (170 contre 159). Cette tendance pourrait se confirmer dans les années à venir, avec la construction de lotissements et l'arrivée de nouvelles familles.

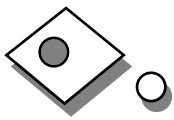
Les conditions d'accueil ont ainsi été améliorées pour toutes les écoles de la commune dans une période récente. Pour utiliser au mieux ces infrastructures, il reste maintenant à l'Institution de parvenir à faire évoluer le système éducatif vers une meilleure prise en compte des rythmes et des possibilités d'apprentissage des enfants.

Prenant appui sur une étude réalisée localement (par Monsieur Jacques Bonnet) et un rapport récent de l'Inspection générale, le conseil municipal a, le 29 juin dernier, voté une délibération de principe exprimant son soutien à l'idée de transférer les cours du samedi vers le mercredi matin. Cette modification légère n'entraînerait pas de bouleversements dans les rythmes actuels et ne préjuge en rien des modifications beaucoup plus importantes qui devraient, en toute logique éducative, finir par prévaloir dans le calendrier scolaire...

Christian Baujard



La rentrée à l'école Anatole France



# Is, ville de la planète rugby



***Les voyages culturels pour la jeunesse ne sont pas l'apanage des écoles. Le bulletin s'est déjà fait l'écho d'échanges linguistiques florissants au collège. Il faut aussi saluer la réussite d'une association sportive locale qui a accueilli cette année un groupe de jeunes Néo-Zélandais. Une belle histoire que nous relate le secrétaire du club.***

Cette année le club Is-sur-Tille/Asnières-Rugby a renouvelé une intéressante expérience déjà vécue en 1997. Du 15 au 20 avril dernier, les familles de nos joueurs ont accueilli une équipe minime de rugby de Nouvelle Zélande. En tout, 17 jeunes néo-zélandais provenant tous de la même école (non mixte) ont séjourné à Is-sur-Tille, Marcilly et d'autres villages situés dans la zone de recrutement du club tandis que cinq d'entre eux étaient hébergés à Langres.

L'initiative de ce rapprochement inattendu en revient au club com-

munément appelé mnv, pour Montbard, Nuits-sur-Armançon et Venarey-les-Laumes, qui a lancé il y a trois ans un Mondial de rugby minime. C'est tout naturellement que mnv a contacté des clubs voisins et amis pour participer à l'accueil des équipes venues des quatre coins de la planète rugby, et c'est ainsi que nous avons été mis en contact avec les responsables néo-zélandais pour organiser leur séjour parmi nous.

Les jeunes néo-zélandais, après leur long voyage, avaient besoin de repos. Mais ils ont ensuite troqué le costume de leur école ►►

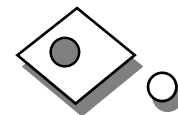
Maxime Asdrubal et Mickaël Pech (13 ans) font partie des jeunes qui ont accueilli un rugbyman néo-zélandais de leur âge au mois d'avril. Cinq jours intenses, qui leur laissent d'excellents souvenirs.

Ce qui les a le plus impressionnés chez leurs homologues ? D'abord, une grande rigueur dans la tenue vestimentaire : l'uniforme strict, porté par tous, sans exception, à l'arrivée. Le survêtement n'était porté que le temps d'un entraînement ou d'un match ; les jeunes repartaient aussitôt « en costume » (voir encadré Westlake).

Et puis, leur niveau de jeu. Époustouffant. Le résultat d'un entraînement régulier... mais aussi d'une sélection sans concession.

Que dire du fameux *Haka*, ce rituel Maori destiné à impressionner l'adversaire avant l'affrontement ? Terrifiant. Au moins, au début. Après, on s'y habitue. Le plancher de la mairie de Langres en vibre encore.

Enfin, si la langue anglaise ou le français ont leurs insuffisances dans les conversations communes, il est un langage qui a tout de suite réuni les jeunes, au grand regret de leurs parents. Il a pour nom *Playstation*.



(chemise blanche, cravate, blazer aux armes de l'école, pantalon à pli et chaussures noires) pour la tenue de rugby, et se sont affrontés avec beaucoup de brio à nos minimes. Ils ont aussi eu l'occasion d'assister à d'autres matchs (juniors, ceux-là) au terrain des Capucins, Is-sur-Tille contre San José Dos Campos (Brésil) en amical et Géorgie-Tchéquie.

Mais leur séjour avait aussi pour objectif de visiter notre pays et de se frotter à sa culture. Une journée fut consacrée à une visite guidée de Langres, où les remparts médiévaux furent un objet de curiosité pour des enfants venus d'un pays vieux d'un siècle et demi... Quant aux accompagnateurs adultes, ils ont eu droit à l'incontournable descente de cave dans la Côte de Beaune (remontée sans problème, merci). Et comme en 1997, ils se sont rendus à la mairie où ils ont pu converser avec quelques élus lors d'une sympathique réception. Un des professeurs accompagnateurs, Peter Cooke, leur a dit le plaisir qu'il avait d'être dans notre région, dans un cadre si différent de son pays, et un paysage alentour tellement conforme à l'image qu'il s'était toujours faite de la France. Notre environnement rural ne manque pas d'attrait pour les citadins, fussent-ils des antipodes !

La venue des néo-zélandais parmi nous pour la deuxième fois ne sera sans doute pas suivie d'un

## Westlake, une école aux antipodes

**W**estlake High School for Boys est située dans la banlieue nord de la ville d'Auckland. Elle accueille 1600 garçons encadrés par une centaine d'enseignants.

En marge des sujets académiques enseignés à l'école, le sport occupe une place de premier choix, et est présenté dans la philosophie proclamée de l'école comme un moyen « de développer une forte tournure de caractère et de nourrir un intérêt sain et durable dans les activités physiques » (*site Internet de l'école, page sports*). L'école annonce chaque année les performances de ses équipes, entre autres, et par ordre alphabétique, pour n'offenser personne, en athlétisme, aviron, course de

fond, cyclisme, football, golf, hockey, lutte, natation, ping-pong, rugby, squash, ski, surf, tir, volley, VTT et waterpolo !

Pas étonnant que les équipes qui nous arrivent de ce petit eldorado du sport soient aussi pointues et bien entraînées. De plus, les jeunes joueurs que nous recevons sont les rescapés d'un processus de sélection draconien, qui commence deux années avant le départ pour la France. Soixante adolescents sont au départ susceptibles de partir. À l'issue d'une période d'entraînement et de tests, il n'en reste que dix-sept.

Pour en savoir plus sur cette école de Nouvelle-Zélande, consulter son site Internet :

[www.westlakebhs.school.nz](http://www.westlakebhs.school.nz)

voyage-retour à Auckland. Le coût prohibitif du vol jusqu'en Nouvelle-Zélande en est la raison principale. Du côté de nos homologues néo-zélandais, le voyage est largement financé par l'école, qui en a manifestement les moyens et place le sport très haut dans ses préoccupations éducatives (*voir encadré*).

Nous sommes prêts à recevoir de nouveau ces jeunes et leurs accompagnateurs, dont certains venaient

pour la deuxième fois à Is-sur-Tille et Marcilly. Mais pourrions-nous renouveler ces moments d'amitié ? Ce n'est pas sûr, car l'organisation d'un Mondial de rugby est particulièrement lourde pour un club comme mnv, même avec l'aide que nous pouvons lui apporter. Et là aussi, l'aspect financier n'est pas le moindre des freins à une initiative de cette (noble) ambition...

Serge Thozet

# Le Forum des sports, édition 2000

L'Office Municipal des Sports regroupe 21 associations sportives, ce qui représente plus de 1000 licenciés. À travers cette journée du 9 septembre, l'OMS a voulu montrer le dynamisme sportif de la ville. Chaque association avait la possibilité d'avoir un stand et de proposer aux visiteurs brochures, photos, vidéo et parfois même des démonstrations. Cependant, 12 associations seulement ont répondu présent. Celles-ci se sont exprimées sur leurs activités :

• CKCBI et asa Terre Issoise pro-

pose une initiation au pilotage dès 14 ans. La pratique du cross-car se déroule sur le circuit d'Is-sur-Tille.

• La Compagnie d'Arc d'Is-sur-Tille ouvre ses portes le lundi 2 octobre à 19 heures au Gymnase des Capucins. Enfants, ados et adultes sont tous conviés.

• Le Cyclo Club du Val d'Is est affilié à la FFCT. Le Club comprend 37 adhérents de 16 à 77 ans. À la Pentecôte, le club propose un brevet de cyclotourisme ouvert à tous.

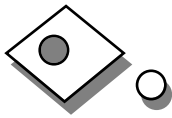
• Les Danseurs de la Tille proposent des séances d'éveil dès l'âge de 4 ans. On peut pratiquer de

la danse moderne, du funk, de l'aérobic artistique, de la danse de salon...

• La Foulée des Trois rivières annonçait son semi-marathon du 1<sup>er</sup> octobre.

• Le Foyer pour tous Muscul'Is « pour toute la famille ». Il propose des activités de musculation, stretching, aérobic, step, athlétisme et danse...

• La Gymnastique volontaire Vivald'Is propose de la marche et de la gym. La marche hebdomadaire aura lieu désormais le mercredi. ►►



Forum des sports : le défilé en ville



(suite de la page 21)

►► • Le Judo Club issois : pour enfants et adultes le jeudi soir. Un cours de self-défense aura lieu le lundi soir de 19 h à 20 h 30.

• Le Motocross issois : de 7 à 77 ans. Le terrain est ouvert tous les jours. Une école UFOLEP existe et le club a pour ambition de créer une école de pilotage.

• La Saumonée est une école de pêche pour les 8-12 ans. Elle propose une approche ludique et théorique le mardi soir de 18 à 19 h à partir du 23 janvier et à partir du 15 mars, activité sur le terrain.

• Le rugby est ouvert à tous, des mini poussins aux seniors.

• Le Tennis Club issois propose des activités pour tous à partir de 6 ans.

Pour conclure la journée, l'OMS a récompensé les sportifs émérites de l'année passée et la mairie a offert un vin d'honneur.

L'OMS se veut au service des associations, il souhaite à tous les clubs et à leurs adhérents une saison pleine de réussite et de bonheur.

Sandrine Berthenet



Sandrine Berthenet

## Un nouvel Emploi-jeune

Prenant la succession de David à l'Office municipal des sports, Sandrine souhaite continuer les projets mis en place par l'OMS et les associations sportives.

Âgée de 25 ans, elle est titulaire d'un BAFA et d'un Deug STAPS (sport). Elle suit une formation pour devenir maître-nageur et envisage de passer un brevet d'état dans le sport pour tous.

Ses centres d'intérêt professionnels dépassent le seul domaine sportif et elle compte bien mettre ses compétences administratives en matière d'animation au service des associations sportives de la ville.

# Le patchwork s'expose à Is-sur-Tille

**L**e patchwork est une technique qui consiste à assembler et coudre des petits morceaux de tissu de formes et de couleurs différentes.

Cette tradition populaire, développée par les pionnières américaines, est née de la nécessité de récupérer des tissus usagés pour faire des couvertures chaudes en y ajoutant un molleton et un tissu de fond. On faisait du neuf avec du vieux.

Cet art est revenu en France et, depuis l'exposition de 1972 au Musée des Arts Décoratifs de Paris, de nombreuses femmes ont découvert le plaisir de créer de superbes patchworks ou « quilts » en jouant avec différentes formes géométriques.

Adeptes du patchwork traditionnel il y a 25 ans, certaines quilteuses ont évolué vers une re-

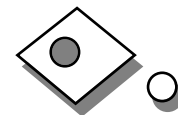
cherche plus contemporaine, en osant d'autres associations de couleurs et de tissus (textures différentes, emploi de soies, de lamés, de dentelles, etc.). Quelques unes teignent elles-mêmes leurs tissus pour obtenir la tonalité recherchée. D'autres composent des tableaux en s'inspirant de peintures, paysages, vitraux ou photos. Ce nouveau moyen d'expression offre une liberté totale de choix et de réalisation.

L'exposition de 1988 à l'hôtel de Sens à Paris a montré que cette interprétation moderne du patch-

work traditionnel devenait un véritable art textile.

Le patchwork se pratique habituellement en ateliers qui ►►





(suite de la page 21)

►► offrent détente et convivialité avec, en outre, la possibilité d'échanger modèles, tissus, astuces et techniques. Les quilteuses ont à leur disposition de nombreux livres et revues spécialisées dont « Les Nouvelles du Patchwork », revue trimestrielle de l'association France-Patchwork, qui publie de nombreux articles illustrés de photos sur l'actualité du patchwork dans le monde entier : expositions, conférences, nouvelles publications, etc.

L'association France-Patchwork est née en 1984. Elle compte aujourd'hui 16 500 adhérentes dont 225 en Côte-d'Or. Animée par des bénévoles, elle comporte un bureau national et des déléguées départementales, chargées de coordonner tout ce qui se rapporte au patchwork : animations, ateliers, expositions ou autres manifestations, dont la Journée Nationale de l'Amitié.

Cette rencontre se déroule en octobre dans un département chaque année différent. C'était le Nord en 1997, la Savoie en 1998, l'Aveyron en 1999.

Cette année, c'est la Côte-d'Or, et plus particulièrement Is-sur-Tille, qui accueille cette manifestation. Elle se déroule sur une journée et propose différentes animations autour d'un repas bourguignon.

Toutes les adhérentes qui le souhaitent peuvent participer à la fête en envoyant un ou plusieurs petits carrés réalisés sur un sujet donné. Cette année, le thème des mots croisés s'imposait tout naturellement. Les carrés arrivant des quatre coins de la France sont collectés et assemblés par quelques volontaires de Côte-d'Or. Les patchworks ainsi réalisés seront redistribués aux participantes par tirage au sort, à la fin de la journée de l'amitié.

C'est donc le 20 octobre prochain que quelques 250 quilteuses se sont donné rendez-vous à Is-sur-Tille.

Afin de remercier l'association Is Mots croisés et la municipalité de leur soutien, les adhérentes de Côte-d'Or mettront en place à la salle des Capucins une exposition de patchs réalisés par les ateliers du département.

Elle sera ouverte au public les samedi 21 et dimanche 22 octobre.

Viviane Villeneuve  
et Hélène Macon

# Halloween

**D**ernier jour d'octobre... Vous les avez peut-être vus, vêtus de haillons, masques de sorcières grimaçant à votre porte, munis d'un grand sac pour recueillir les confiseries que vous voudrez bien leur donner. Ces enfants qui rôdent dans le quartier donnent vie depuis peu à une coutume venue d'outre-atlantique, la fête d'Halloween. Citrouilles, chauve-souris, araignées, squelettes, sorcières et fantômes font partie de la panoplie de cette mythologie anglo-saxonne qui trouve son aboutissement dans une fête quasiment nationale aux Etats-Unis, le 31 octobre, et son origine obscure dans les angoisses des peuples celtes de l'Europe pré-chrétienne à l'approche de l'hiver. Nous vous proposons quelques repères pour mieux comprendre le cheminement séculaire d'une tradition parcourant le monde occidental, en marge des pratiques religieuses, qui ne la reconnaissent pas.



Il y a plus de 2500 ans... L'Europe est peuplée de Celtes dont les Gaulois sont les représentants dans notre pays. Le 31 octobre, dernier jour de l'année, marquait la fin de l'été. Les troupeaux ramenés à l'étable pour l'hiver, un cérémonial visait alors à remercier le soleil pour les bienfaits de la moisson, nourriture indispensable pour affronter les ténèbres et le froid à venir. Il s'agissait, avec ce rituel, de s'assurer une bonne année à venir, et les esprits faisaient partie de la cérémonie : ceux de parents disparus autorisés à venir rendre visite aux vivants et les âmes des défunts de l'année, que le dieu de la mort rassemblait afin de leur révéler leur sort. Le feu était éteint dans chaque foyer et les druides s'ingéniaient à embraser, en les frottant, des branches sèches d'un chêne sacré. Chaque famille recevait en partage les braises de ce feu nouveau, qui devait brûler dans chaque maison pendant toute



Halloween à Is-sur-Tille, octobre 1999

l'année nouvelle. Cette cérémonie se terminait par des libations que les célèbres albums d'Astérix ont rendus familières à des millions de lecteurs. C'est le village tout entier qui était alors réuni autour de la table. Les Gaulois étaient grimés et portaient des costumes effrayants dans le but de chasser les esprits que l'envie aurait pris de traîner un peu au voisinage des vivants...

Au cours des siècles, l'Église incorpora cette fête païenne à son propre calendrier. Le pape Grégoire IV, aux environs de l'an 840, décréta l'observance de la Toussaint et en 1048, Odilon de Cluny choisit le 2 novembre comme le Jour des Morts.

Dans les Iles britanniques, la fête porta le nom de All Hallows' Day (= Jour de tous les saints) et le jour qui précède celui de All Hallows' Eve (= veille de Tous les Saints), qui donnera par la suite le nom Halloween.

La culture celte perdura plus longtemps en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande qu'en France. Lors de la terrible *potato famine* (famine des pommes de terre) qui frappa l'Irlande au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, une émigration massive vers les Etats-Unis permit d'importer dans le Nouveau Monde les survivances des pratiques celtes, et en particulier le personnage le plus populaire d'Halloween, Jack o' lantern, qui donna naissance aux citrouilles évidées, sculptées en têtes de sorcières et illuminées d'une bougie leur donnant un aspect de vie effrayant.

À la fin du 20<sup>e</sup> siècle, ces pratiques ancestrales nous reviennent après un détour par le Nouveau monde. Ironie de l'histoire...



Albert Philippe

Regard sur  
le passé

# « Il faut vous dire que notre école est un ancien château... »

*Le château tel qu'il apparaissait au début du siècle. Une perspective qui a été profondément modifiée, avec la disparition du portique, du plan d'eau et l'aménagement de l'allée Jean Moulin*



**L**e mercredi 6 septembre dernier, une trentaine d'Issois avaient répondu à l'invitation de Jean Bothelin afin de visiter leur ancien CC (cours complémentaire) sis dans les locaux du château. Cet édifice était depuis occupé par l'école primaire qui vient de s'installer dans le bâtiment rénové du collège Anatole France.

Dans un journal scolaire de 1946, on relève l'alinéa suivant :

« Il faut vous dire que notre

*école est un ancien château. Il appartenait au Comte Charbonnel de Sales, ancien maire d'Is-sur-Tille, qui le légua ensuite à son petit-fils le Comte Gudin, et finalement Monsieur Mauger, qui en hérita, le donna à la commune pour en faire une école à condition que celle-ci lui fasse construire une habitation avoisinante. Pour satisfaire les désirs de ce généreux donateur, le château fut transformé en école. »* (Nouvelles de l'Orangerie, n°1)

Il s'agit là d'un texte composé

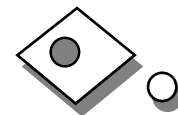
par des enfants du Cours complémentaire (sans doute vérifié par leur maître par souci d'authenticité). La version actuelle et plus officielle qui en est donnée est que Monsieur Mauger aurait vendu sa propriété à la mairie d'Is-sur-Tille pour une somme de 475 000 F ; avec cet apport, celui-ci se fit construire le bâtiment voisin qui accueille actuellement la Poste.

La mairie avait acquis le château pour y installer l'école de garçons (qui fonctionnait alors à l'école de l'avenue Carnot, à l'époque partagée en école de garçons et école de filles) et en prévision de l'ouverture d'une école primaire supérieure (EPS) aussi désignée Cours complémentaire.

Ce nouvel établissement scolaire semble avoir fonctionné à partir de 1931, par installations successives, et en affectation jumelée C.C. : école de garçons jusqu'en 1960. A cette date, le C.C. devient C.E.G. avant de prendre la dénomination C.E.S. (Collège d'enseignement secondaire) à la rentrée 1967, en même temps qu'il s'installait

Élèves de 4<sup>e</sup>  
du CEG  
avec leur  
professeur et  
directeur,  
Monsieur  
Saucy  
en 1965-66





dans les locaux neufs bâtis dans le parc du château, jusqu'à cette rentrée de l'an 2000.

Lors de ces retrouvailles du mercredi 6 septembre, des souvenirs ont été évoqués, des noms de professeurs et d'anciens camarades rappelés à nos mémoires quelques fois défaillantes, des anecdotes ont surgi... Tu te rappelles ? Te souviens-tu de ... ? les cours de cuisine à l'Orangerie, les filles du C.C. en cuisinières ; garçons et filles tenus de savourer leurs « chefs-d'œuvre » culinaires ; le petit laboratoire où officiait Monsieur Vandembrouck, professeur de sciences ; la grande bibliothèque où s'aligeaient les livres, bien sûr, mais aussi où étaient enfermés les produits chimiques dangereux nécessaires aux expériences et les squelettes d'animaux blanchis : chat, coq, lézard, grenouille, poisson : les cinq représentants de

l'embranchement des vertébrés ; l'atelier d'imprimerie avec monsieur Rousselet, et la chorale qu'il dirigeait...

En parcourant ces locaux vides, nous nous rappelions les classes animées, les salles aménagées en réfectoire et bien sûr, la cuisine où s'affairaient Madame Saucy et son équipe de cuisinières : Mesdames Ginette Fournier, Anne-Marie Laurenceau, Andrée Viardot, Mesdemoiselles Madeleine Blonde et Evelyne Begin.

Le château a connu des anecdotes autres que scolaires, comme en témoigne ce petit récit écrit par Robert Coupet, élève au C.C. en 1945, texte également retrouvé au Petit Journal scolaire que les enfants imprimaient :

« C'était pendant la guerre 70-71, au mois de janvier à Is-sur-Tille, où était cantonné un bataillon du 60<sup>e</sup>. Dans le château

aujourd'hui notre école les officiers ainsi que le colonel Von Knsebeck étaient les hôtes forcés de Madame la Comtesse de Charbonnel. Pour faire une petite gracieuseté à celui-ci les Allemands prièrent la maîtresse de céans de lui faire un bouquet. Bien à contre cœur, elle dut mutiler les quelques plantes de la serre du château. Alors les officiers voulurent forcer la noble dame à présenter le bouquet au colonel. Indignée, la veuve du général comte de Charbonnel refusa et jeta le bouquet à terre. Mais les menaces de ces insolents l'effrayèrent et la mort dans l'âme elle dut céder »

Et voilà !... notre tour de château est terminé. Bonne et longue vie à lui dans ses futures affectations.

Simone Thibaut  
Gil les Mugnier

## Une tradition commerciale vieille de 180 ans

Mai 1820. Quittant le commerce familial de Clinchamp, en Haute-Marne, Claude-François Brenet arrive à Is-sur-Tille afin de reprendre le magasin de Monsieur Orieme, situé au 20 de la rue du Bourg (la rue Dominique Ancemot actuelle).

Quincaillier et horloger de métier, il transforme logiquement ce commerce de nouveautés et chapellerie en quincaillerie-horlogerie. C'était il y a 180 ans.

Outre les rayons traditionnels d'une quincaillerie (serrurerie, outillage, boulonnerie, visserie, pointes et clous, tréfilés), on y trouvait déjà la coutellerie, articles de ménage et toiles cirées, articles de pêche et de chasse, mais aussi la bourrellerie, les lunettes et verres, des articles de bureau et la fabrication d'horloges.

Celle-ci deviendra autonome vers 1880 sous le nom de Lambert Brenet au 16 de cette même rue. C'est l'actuelle horlogerie-bijouterie Jean-Gabriel Petit.

Toujours soucieux du service rendu, du choix et de la qualité des marchandises vendues, après Claude-François, Joseph, Paul,



La quincaillerie Brenet au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le "repassage" annoncé sur la vitrine fait référence à l'aiguillage des outils tranchants. La taillanderie regroupe tous les outils de taille, haches, serpes, faux...

Charles, Paul, Marcel se sont succédés en sachant faire évoluer le magasin au fil des années.

C'est aujourd'hui Xavier, toujours fidèle à ces valeurs et quincaillier diplômé (second de promo-

tion nationale en 1975, Chambre de commerce et d'industrie de Paris), qui en assume la responsabilité.

Communiqué par la  
quincaillerie Brenet

# Un regard sur YCIUM (ou Icius?) dans le monde rural de l'An 1000...

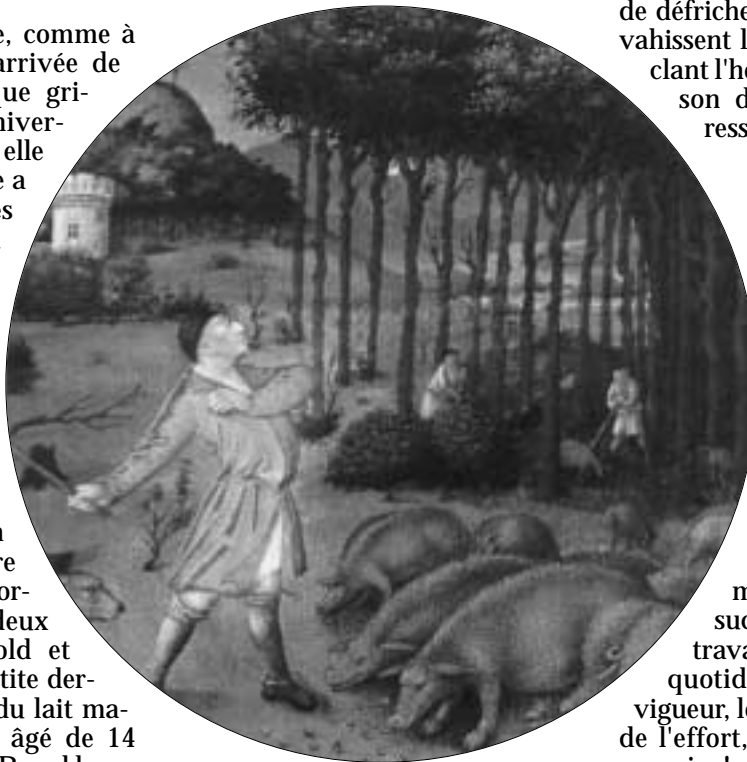
Voici passée la Saint Jean l'Apôtre. Les fêtes qui ont suivi la messe de Noël, « chanté de jour et de vesprée » pour célébrer en Jésus-Christ le « soleil de justice » et se réjouir de l'allongement des jours sont maintenant achevées. A pas feutrés, l'an 1000 vient de faire son entrée...

...Ce matin-là, le terroir d'Ycium s'éveille...

...Perrine s'est levée, comme à l'accoutumée, avec l'arrivée de l'aube, dans la glauque grisaille de la froidure hivernale. Vite levée puisqu'elle dort tout habillée ! Elle a soufflé sur les braises couvertes de cendre du modeste foyer de pierre pour les ranimer, elle y a jeté quelques sarments bien secs et deux bûches noueuses. Elle a avalé une pauvre bouillie de céréales puis elle est sortie sur le seuil de son inconfortable demeure au toit de chaume où dorment encore ses deux jeunes garçons Bernold et Mayeul ainsi que la petite dernière, Jehanne, gavée du lait maternel. L'aîné, Pierre, âgé de 14 ans, est déjà parti avec Raoul le père, mandés qu'ils sont pour quelque corvée sur l'alleu<sup>2</sup> seigneurial. Ses yeux errent sur le paysage familier qui constitue le terroir. Un épais brouillard laiteux flotte sur les eaux de l'Ignon, masquant les rives et leurs marécages de roseaux enchevêtrés. Tout près s'étend le courtil<sup>3</sup> qu'il va falloir bientôt bêcher, aérer, fumer par des déchets domestiques afin d'y récolter légumes et oléagineux (bases de l'alimentation), fibres textiles (lin et chanvre) et plantes

tinctoriales<sup>4</sup> (garance, gaude, guède). À droite et à gauche, d'autres masures sur d'autres courtils où vivent d'autres paysans, « tenanciers »<sup>5</sup> comme eux. Tous ont dû apprendre à se comporter en bons voisins, à œuvrer pour la communauté villageoise, à vivre ensemble, le plus possible en « autarcie »<sup>6</sup>.

les céréales panifiables sous la dépendance de qui l'on vit (seigle, froment, méteil, orge, avoine), et puis, un peu en retrait sur les pentes bien exposées, les vergers, et les vignes que l'on fait pousser partout là où c'est possible, pain et vin n'étant-il pas les deux éléments de l'eucharistie ? Plus loin alentour, deuxième auréole, les pâtures, les prés, les parcelles en voie de défrichement, les landes qu'envahissent les troupeaux, et, encerclant l'horizon, la haute frondaison de la forêt de feuillus, ressource vitale...

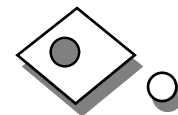


*Dans le bois de feuillus, dans la cour, et aussi dans la maison : le porc vagabonde sans entraves.*

Partout, çà et là, des ruches en paille. « Comme doux et sucré est le miel que donnent les abeilles ! » pense Perrine tout en laissant son regard continuer son vagabondage. Tout autour, première auréole, ce sont les terres céréalières, cultivées ou en jachère, pour

...Le bleu des yeux de Perrine se voile de tristesse : elle songe à son Raoul et à son Pierre dont les empreintes de pas ont marqué la neige dans laquelle s'ébattent pies et corneilles, ces créatures du diable, oiseaux de mauvaise augure, si habiles à dévorer les semences. C'est que lourde est la marche du paysan qui succombe sous le poids du travail ! Lourd est le labeur quotidien qui exige muscle et vigueur, longue patience et sûreté de l'effort, infinie résistance à la peine!

Maintenant, la basse-cour se réveille : oies et canards domestiques qui se querellent d'une voix nasillarde, poules caquetantes, précieuses pour leurs œufs qui font partie du menu quotidien, pigeons élevés pour leur riche fumier, la « colombine ». Le chien, l'ami fidèle par excellence, s'approche. Brave compagnon qui défend contre les loups et les voleurs ! Un chat le suit. Pouah ! Honni soit le chat ! Lui, perfidie, paresse, sorcellerie, voilà ce qu'il



*La charrue à versoir : un progrès considérable, rendu possible grâce au forgeron du village*

représente. Honni soit-il donc ! Point de chat, hormis pour les souris. Quatre porcs familiers, noirs, maigres, aux soies rudes, entrent sans aucune retenue dans la maison pour y dévorer les ordures (Perrine, attention à ton nourrisson !). Dans l'étable attenante, exhalant leur bienheureuse chaleur par la porte entrouverte sur la pièce commune, quelques têtes de bétail : moutons précieux pour viande, laine, cuir, lard, produits laitiers, chèvre curieuse et culottée au lait abondant, bouc qui fournira sa peau aux poils imperméables, vaches (deux seulement !) productrices de bœufs de labour, trois massifs et fiers boeufs, animaux de trait, prêts à rendre de longs et loyaux services, et l'âne si doux, animal de selle pour les petits trajets. Quelle agitation, quel charivari ! Mais surtout, « quelle chance d'avoir de solides et braves enfants qui mènent le troupeau au pâturage et gardent les bêtes dans les prés communaux ! » se dit Perrine, le cœur gonflé d'amour...

... Ainsi donc, peu à peu, la vie du terroir reprend. Ycium se présente comme une concentration de cabanes familiales, (celles d'un « feu »), cellule première de la vie politique et économique et siège de la paroisse et de la seigneurie. Ses habitants y ont ouï parlé d'un personnage hors du commun, Robert II le Pieux<sup>7</sup>, Roi depuis quatre ans, oint<sup>8</sup> du Seigneur Jésus-Christ, protecteur de la paix, défenseur de la chrétienté, modèle de toutes les vertus. Du moins, c'est ce que tous croient sans conteste... Mais, dieu, que son domaine est loin ! Alors eux, c'est sur la protection du seigneur local qu'ils comptent. (Le X<sup>e</sup> siècle a vu la seigneurie, cadre normal où vivent les hommes, se mettre en place). Quel seigneur à

ce jour ? L'abbé de Saint Bénigne, possesseur depuis 969 du domaine de Villa Carla (Villecharles), et qui a droit de moyenne justice sur ses terres ? Ou bien l'un ou l'autre de ces possesseurs de petits fiefs<sup>9</sup>, celui du Moulin de Jean de Norges, celui de la Grange du Temple... ? Pour que soit défendue la paix féodale, pour compenser l'Etat déficient, on s'est recommandé au seigneur qui sera le protecteur et dispose du « ban », c'est à dire du pouvoir d'assurer l'ordre par tous les moyens. Il a la puissance et c'est de lui que le paysan a reçu en prêt sa tenure<sup>10</sup>. « Nulle terre sans seigneur ! » En échange, le maître exige des redevances, les « censives », en argent et en nature (sur la production: céréales, pain, vin, têtes de bétail, poules, œufs, jambons, bière, pots de fientes de pigeons, objets fabriqués...) ainsi que des services, les « corvées » : mise en valeur et entretien des champs, chemins, bâtiments de la « réserve » seigneuriale, travail dans l'insondable forêt qui occupe la majeure partie du sol, charrois divers, et les nuits..., plusieurs quinzaines dans l'année à la disposition du maître ! Que graveu<sup>11</sup> est donc l'ouvrage ! Dur au pauvre paysan ! Dur et peu rémunérateur ! Perrine, comme les autres femmes, ne ménage pas non plus sa peine. Il lui faut laver la toison des brebis, carder, peigner, filer la laine, rouir, laver, battre, tisser et teindre le lin, tout cela en plus de la lourdeur des travaux domestiques et de ceux que nécessitent les potagers et les champs... Plaise au ciel que les fléaux familiers : famines et maladies (dysenterie, coxalgie, arthrose, dermatose, rachitisme) leur laissent un peu de répit !...

... Perrine rêve... Fremin le Tord (le pauvre, il est bossu !), forgeron

de son état, et Jehan le charron se sont installés depuis peu à Ycium. Et si Raoul pouvait un jour posséder une de ces charrues à versoir, nouvellement nées, et qui mettront plus facilement en valeur les sols lourds et profonds !... Plus fertile sera la terre ! Mieux retournée !

... Qu'elle rêve donc, Perrine !... Il est bien vrai que la vie paysanne est en marche vers de bienheureuses transformations favorisées par de légers changements climatiques, quelques progrès techniques, la fin des invasions... Cela s'amorce, mais avant cela, « lustres et lustres, bien de l'eau sous les ponts », et les habitants du terroir d'Ycium ne seront plus là pour voir leur sort devenir meilleur ! Misayre ! Misayre !...

Michèl e Terrand

**1 terroir** : clairière villageoise constituée en auréoles.

**2 alleu** : bien héréditaire.

**3 courtil** : jardin aux cultures diversifiées.

**4 tinctorial** : qui sert à teindre (garance pour le rouge, gaude pour le jaune, guède pour le bleu).

**5 tenancier** : personne qui tenait une terre en roture dépendant d'un fief.

**6 autarcie** : régime qui tend à se suffire à lui-même.

**7 Robert II le Pieux** : Fils de Hugues Capet, c'est lui qui assura, au début du XI<sup>e</sup> siècle, la suzeraineté française sur le duché de Bourgogne après une guerre de 14 ans sur les héritiers germaniques.

**8 oint** : élu de Dieu.

**9** Il est impossible de répertorier ces petits fiefs faute de documents précis sur Is à cette époque.

**10 tenure** : maison, jardin et terre arable pour l'usage de la famille.

**11 graveu** : pénible.

**Sources** : Manuscrit enluminé, « *Les Très Riches Heures du Duc de Berry* » ; Pierre de Saint-Jacob, « *Histoire de la Bourgogne* » ; Guide Gallimard, « *La France Médiévale* » ; Gaston Roupnel, « *Histoire de la campagne française* ».



# Is-sur-Tille vue du ciel (6)



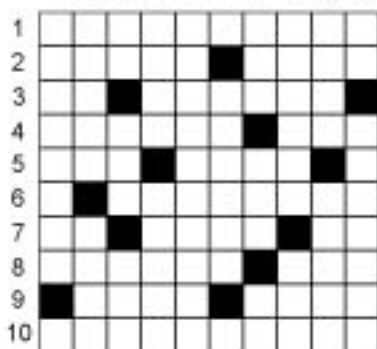
Photo Imateco / Le Bien Public

## « Faites vos jeux »

### HORIZONTALEMENT :

1. Les jeux leur permettent de se fendre ! • 2. Coupas l'essence • Fatiguai • 3. Il fait l'équipe • Un bleu sur les lieux du patinage • 4. Plus la flamme que la flemme olympique • Sur lequel planche un surfeur • 5. Il tient la corde • Fixa • 6. Comment faire des pieds et des mains pour son avancement • 7. Le plus brillant aux jeux • Arriva • Il s'enfile dans le PC • 8. Sans exception • Il s'oppose à la force • 9. Il roule avec son coach • Il est présenté avec les bisous de famille • 10. Refaire les crêpes •

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



© Jean Rossat



### VERTICALEMENT :

1. Bourguignon qui n'est pas dans la course aux jeux • 2. Marque du Réveil • Elle a fait ses jeux en 60 • 3. Indique le lieu • Cran de ceinture • Grande quantité • 4. Bonne nageuse au fond • A donc perdu • 5. Il y a des matches à ses jeux • 6. Lanceur européen • 7. Ne rata pas • Cycle de la nature • Cale • 8. Passai à mon tour • Partie de rigolade • 9. Donne un coup de fil • Brunie • 10. Note • Coiffeur d'individu frisé •

### Solution de la grille d'Is ci et là n°12

**HORIZONTALEMENT :** • 1. Marianne • 2. arum • oints • 3. île • Suède • 4. res publica • 5. ès • Ria • MTS • 6. sites • sait • 7. Sée • sainte • 8. en • relacer • 9. nia • kmh • 10. revota • eux •

**VERTICALEMENT :** • 1. maîtresse • 2. Arlésienne • 3. rues • té • iv • 4. im • pré • rao • 5. Suisse • 6. nouba • Alka • 7. Niel • Siam • 8. endimanché • 9. tectite • 10. Is • Astérix •